



# ENQUÊTE **SUR LE BIEN-ÊTRE** **DES JEUNES MONTRÉLAIS**



## **RAPPORT THÉMATIQUE** **N° 1 - DESCRIPTION ET MÉTHODOLOGIE**

**HÉLÈNE RIBERDY, SYLVIE LAVOIE,  
MICHEL FOURNIER**

**HIVER 2007**



# **ENQUÊTE** SUR LE **BIEN-ÊTRE** **DES JEUNES MONTRÉLAIS**

RAPPORT THÉMATIQUE  
N° 1 - DESCRIPTION ET MÉTHODOLOGIE

HÉLÈNE RIBERDY, SYLVIE LAVOIE,  
MICHEL FOURNIER

2007

**Une publication de la**

Direction de santé publique

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H2L 1M3

Téléphone : (514) 528-2400

Site WEB : <http://www.santepub-mtl.qc.ca>

**Citation suggérée :**

RIBERDY, H., S. LAVOIE et M. FOURNIER, (2006). *Enquête sur le bien-être des jeunes Montréalais 2003, Description et méthodologie*, Rapport thématique n°. 1, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Direction de santé publique.

**L'EBJM est subventionnée par**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

La Direction régionale du ministère de l'Éducation,

du Loisir et du Sport, à Montréal

Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

(anciennement le Conseil scolaire de l'île de Montréal)

Le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

© Direction de santé publique

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2007)

Tous droits réservés

Dépôt légal – Bibliothèque et archives nationales du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-89494-547-6 (ensemble)

978-2-89494-548-3 (n°. 1) (version imprimée)

978-2-89494-549-0 (n°. 1) (version pdf)

Prix : 10,00 \$

# AVANT-PROPOS

---

Promouvoir un développement sain auprès des jeunes Montréalais et chercher à prévenir les principaux problèmes de bien-être et de santé qu'ils peuvent rencontrer suppose de mieux connaître et de mieux comprendre leurs acquis et leurs comportements. C'est dans cet esprit que, vers la fin des années 90, par suite d'efforts nombreux pour bien évaluer la situation réelle des jeunes Montréalais de 5 à 17 ans en milieu scolaire, une évidence s'imposait : nous ne disposions pas de données fiables pour y arriver et les enquêtes réalisées à l'échelle du Québec ne nous permettaient pas de mesurer l'ampleur des phénomènes vécus par ces jeunes.

De là germa l'idée de mener en 2003 une grande enquête axée sur le bien-être de ces jeunes et de le faire en collaboration directe avec nos partenaires du milieu. Non seulement ces partenaires allaient-ils s'impliquer financièrement, mais ils seraient en outre représentés dans le comité scientifique qui planifierait le contenu de l'Enquête et ils pourraient utiliser les résultats dans leurs propres recherches et processus de développement de programmes.

Compte tenu de la qualité de l'information colligée, nous avons voulu mettre en valeur une première série d'informations et en proposer une analyse ainsi que des pistes d'action dans notre rapport annuel 2004-2005 (Objectif jeunes : Comprendre et soutenir). L'objectif était d'attirer l'attention sur la situation des jeunes et, surtout, d'amener les différents intervenants à mieux concerter leurs efforts auprès d'eux. Par ailleurs, pour s'assurer de suites concrètes à ce rapport, nous décidions, au même moment, de créer un nouveau secteur d'activités entièrement voué au soutien et au développement des jeunes Montréalais d'âge scolaire.

En gros, s'intéresser à la santé des jeunes Montréalais, c'est écouter les jeunes et s'appuyer sur leurs propos pour dégager les conditions nécessaires à l'amélioration de leur santé et de leur bien-être. L'Enquête sur le bien-être des jeunes Montréalais réalisée auprès de 4 500 jeunes et leurs parents nous permettra progressivement de croiser leur point de vue avec notre regard de planificateurs, de décideurs et d'adultes.



John Carsley, M.D.  
Directeur par intérim  
Direction de la prévention et de santé publique  
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal



# RÉSUMÉ

---

Le présent rapport se veut essentiellement un ouvrage de référence pour toutes les personnes qui voudront mieux comprendre l'objectif de l'Enquête sur le bien-être des jeunes Montréalais, enquête réalisée au printemps 2003.

La recherche a été effectuée auprès d'un échantillon représentatif des élèves de l'île de Montréal, francophones comme anglophones, fréquentant une école primaire ou secondaire dans les réseaux public et privé. Elle se décline en sept enquêtes distinctes et indépendantes, chacune correspondant à un niveau scolaire : la maternelle, la 1<sup>re</sup>, la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> du primaire, et le secondaire 1, 3 et 5. En outre, elle comporte deux volets : un questionnaire auquel ont répondu les élèves (le volet jeune) et une interview téléphonique (ITAO) avec le parent qui connaissait le mieux l'élève (le volet parent).

Le rapport permet de prendre connaissance des justifications retenues pour réaliser l'enquête, du processus entourant la cueillette des données – instruments de l'enquête, démarches auprès des écoles et des parents, difficultés rencontrées lors de la passation, etc. – ainsi que des aspects statistiques en découlant. Ces informations permettront aux chercheurs d'interpréter avec plus de circonspection les résultats ou, à tout le moins, d'en comprendre la couleur montréalaise.

Enfin, pour ce qui concerne l'ampleur des principaux déterminants de la santé et du bien-être des jeunes Montréalais, on retiendra que les résultats de cette enquête offrent des mesures basées sur des données valides et fiables.

# SUMMARY

---

This report is essentially a reference work for anyone who wishes to gain a greater understanding of the objectives of the Survey on the well-being of young Montrealers, a survey carried out in spring 2003.

The study was conducted among a representative sample of students on the island of Montréal. Participants included both Francophones and Anglophones attending private or public elementary and secondary schools. It was broken down into seven distinct and independent surveys, each corresponding to a grade level: kindergarten, grades 1, 4 and 6 at the elementary level, and secondary 1, 3 and 5. It also included two parts: a questionnaire that students answered (youth component) and a telephone interview (CATI) with the parent who knew the student best (parent component).

The report sheds light on the rationale that initiated the survey, on the process surrounding data collection – survey instruments, dealings with schools and parents, difficulties encountered during administration, and others – as well as on ensuing statistical aspects. This information will enable researchers to interpret the results with greater caution or, at the very least, to understand local characteristics.

Finally, the survey results clearly point towards measures that are based on valid and reliable data as regards the scope of the main determinants of health and well-being of young Montrealers.



# AUTEURS DU RAPPORT

---

Hélène Riberdy, agente de recherche  
Sylvie Lavoie, agente de recherche  
Michel Fournier, agent de recherche (statisticien)

## **Lecteur**

---

Yves Péron, professeur honoraire

## **Graphisme**

---

Manon Girard, infographie (maquette et mise en page)  
Julie Millette, infographie (illustrations)  
Paul Cloutier, infographie (logo de l'enquête)

## **Production et diffusion**

---

Yves Laplante, agent d'information

---

**Abréviations :**

- ASSSM : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
- BIP : Bureau d'intervieweurs professionnels
- CGTSIM : Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal
- DSP : Direction de santé publique
- EBJM : Enquête sur le bien-être et la santé des jeunes Montréalais
- ELNEJ : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes
- ESSEA : Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois
- MELS : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (anciennement le ministère de l'Éducation, MEQ)
- MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

# LISTE DES COLLABORATEURS À L'ENQUÊTE

---

## **Direction**

Hélène Riberdy, coordonnatrice

Sylvie Lavoie, agente de recherche (surveillance)

Michel Fournier, agent de recherche (statisticien)

## **Collaboration**

Robert Allard, médecin-conseil

Violaine Ayotte, agente de recherche

Jean Beauchemin, agent de recherche

Lucie Bédard, agente de recherche

Martin Généreux, dentiste-conseil

Danielle Guay, agente de recherche

Bernard Henneman, médecin-conseil

Costas Kapétanakis, agent de recherche

France Labrèche, agente de recherche

Christine Lefebvre, agente de recherche

Odette Lemoine, agente de recherche

Renée Paré, médecin-conseil

## **Comité scientifique**

Hélène Riberdy, Direction de santé publique

Violaine Ayotte, Direction de santé publique

Jean Bélanger, UQAM, département des sciences de l'éducation

Robert Choinière, Direction de santé publique<sup>1</sup>

Louise Cofsky, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Marie Doyon, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Michel Fournier, Direction de santé publique

Micheline Fournier, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Jean Hénault, Service régional de soutien et expertise

Claudette Lavallée, Direction Santé Québec, Institut de la statistique du Québec

Sylvie Lavoie, Direction de santé publique

Micheline Mayer, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Marcel Saint-Jacques, Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

---

<sup>1</sup> Maintenant à l'Institut national de santé publique du Québec.

---

### **Assistance technique**

Martine Comeau, soutien technique et programmation informatique  
Richard Goudreau, soutien technique et programmation informatique  
Tehmina Akulyan, secrétariat  
Nicole Dussault, secrétariat  
Louise Legendre, secrétariat  
Lucie Roy-Mustillo, secrétariat

### **Consultation**

Paul Berthiaume, statisticien-conseil, Institut de la statistique du Québec

### **Collaboration spéciale**

La Banque interrégionale d'interprètes  
Chantal Lambert, coordination  
Les traducteurs et les interprètes pour les langues suivantes : arabe, bengali, cantonais, cambodgien, espagnol, mandarin, ourdou, pandjabi, russe, turc, tamoul, vietnamien

### **Firme de sondage**

Bureau d'intervieweurs professionnels (BIP)  
Lucie Leclerc, présidente  
Nancy Meilleur, coordonnatrice de la cueillette et du volet autoadministré  
Chantal Coulombe, responsable du volet interview téléphonique assisté par ordinateur  
Tous les intervieweurs

### **Production et diffusion**

Yves Laplante, agent d'information (plan de diffusion)  
Paul Cloutier, infographie (logo de l'enquête)  
Sylvie Gauthier, traductrice (ensemble des instruments de l'enquête)  
Julie Millette, infographie (illustrations)  
Lucie Roy-Mustillo (mise en page des questionnaires)

### **Subventions**

MSSS  
ASSSM  
Direction régionale du MELS, à Montréal  
CGTSIM  
Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

# REMERCIEMENTS

---

Un projet d'une ampleur telle que l'Enquête auprès des jeunes Montréalais n'aurait pu voir le jour sans la contribution et l'encouragement incessant de plusieurs personnes.

Nous tenons à remercier en premier lieu le Dr Richard Lessard, directeur de santé publique de Montréal, Mme Marie-Claire Laurendeau et Mme Francine Trickey, chacune à leur tour responsable de l'unité Écologie humaine et sociale, ainsi que M. Michel Mongeon pour avoir, chacun à leur façon, agi comme fervent défenseur du projet dès ses balbutiements et l'avoir soutenu tout au long de sa réalisation.

Des remerciements tout particuliers vont également à M. Gilles Lamirande et Mme Micheline Fournier de la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à M. Pierre Charest et Mme Micheline Mayer, du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire, à M. Daniel Tremblay et Mme Claudette Lavallée, de la Direction Santé Québec, Institut de la statistique du Québec, à Mme Johanne Paradis et à M. Marcel Saint-Jacques du Conseil scolaire de l'île de Montréal qui, lorsqu'ils ont été approchés pour collaborer à l'enquête, y ont vu une opportunité de partenariat et ont cru à son potentiel.

Une fois les assises assurées, plusieurs particularités de la région de Montréal ont exigé le soutien de personnes reconnues dans leur domaine pour adapter la cueillette des données. Nous manifestons notre reconnaissance à Mme Isabelle Hemlin de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, qui nous a pilotés dans la recherche du financement pour les traductions en 12 langues, autres que le français et l'anglais, du questionnaire adressé aux parents.

Pour ce qui est des questionnaires eux-mêmes et de la méthodologie utilisée, nous désirons remercier Mmes Marthe Deschesnes et Carmen Bellerose, qui ont toutes deux généreusement accepté de nous faire partager leur expérience et de nous faire parvenir des documents méthodologiques reliés aux enquêtes sociales et de santé qu'elles ont menées auprès des jeunes de leur région.

Au sein de la Direction de santé publique, nous exprimons notre gratitude à tous les chercheurs qui, de près ou de loin, ont accepté de réfléchir ou de travailler en collaboration avec nous. À ce titre, nous soulignons la participation remarquable de Mme Violaine Ayotte, de Mme Danielle Guay et de M. Costas Kapétanakis.

---

Nous réservons des applaudissements particuliers au personnel du BIP, pour qui le projet a été plus qu'une enquête parmi tant d'autres. En outre, les directeurs des commissions scolaires, les directeurs d'école, les secrétaires et les personnes qui ont fait le suivi des formulaires de consentement et les professeurs : tous, chacun à leur façon, ont été des pivots dans la réussite de l'enquête.

Enfin, et non les moindres, les parents et les jeunes. À chacun d'eux, nous disons merci... Sans vous, sans votre générosité et votre confiance, l'EBJM n'aurait jamais pu exister.

Hélène Riberdy  
Coordonnatrice  
Direction de santé publique

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b><i>Aperçu de la diffusion des résultats</i></b>	<b>1</b>
<b><i>Introduction</i></b>	<b>3</b>
<b><i>Présentation générale de l'EBJM</i></b>	<b>5</b>
Pourquoi une enquête montréalaise?	5
Les porteurs de l'enquête	5
Une équipe de partenaires ou rassemblement des forces	6
Les fondements de l'enquête	6
L'objectif principal : MESURER L'AMPLEUR	6
Mesurer pour mieux prévenir !	7
Les considérations éthiques	8
Consentement et confidentialité des données	9
<b><i>Processus de cueillette de l'enquête</i></b>	<b>11</b>
Les instruments d'enquête et de collecte	11
La petite histoire du terrain	25
D'abord et avant tout : l'accord des directeurs d'écoles	25
Le choix de la classe	29
Présentation de l'EBJM aux élèves et retour des formulaires de consentement	30
Le consentement des parents	32
La passation des questionnaires dans les écoles	33
Interview auprès des parents	34
Le prétest : son utilité	35
L'arrière-scène du terrain	39
L'arrière-scène de l'ITAO	40
<b><i>Aspects statistiques</i></b>	<b>43</b>
La méthodologie retenue	43
<i>La population visée</i>	43
<i>La base de sondage</i>	45
<i>Le plan de sondage et la stratification</i>	45
<i>La taille de l'échantillon</i>	46

---

Application de la méthodologie	47
Le prétest	47
Les taux de réponse	47
La pondération	52
Évaluation de l'enquête	53
Les erreurs dues à l'échantillonnage	53
Les erreurs non dues à l'échantillonnage	54
Stata et les corrections apportées avec la pondération	57
Portée et limites des données	57
<b>En guise de conclusion</b>	<b>61</b>



# APERÇU DE LA DIFFUSION DES RÉSULTATS

---



L'Enquête sur le bien-être des jeunes Montréalais décrite dans les pages suivantes a été réalisée au printemps 2003 auprès d'un échantillon d'élèves représentant l'ensemble des élèves qui fréquentent une école primaire ou secondaire du réseau public et privé, tant de langue française qu'anglaise, sur l'île de Montréal.

Étant donné que les résultats de l'enquête étaient très attendus et que plusieurs acteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux étaient engagés dans un processus de réflexion et de mise en oeuvre dans le cadre de l'entente de complémentarité « Deux réseaux, un objectif », un premier survol des résultats de l'enquête a été présenté dans le rapport annuel 2004-2005 de la Direction de santé publique de Montréal.

Le présent rapport méthodologique constitue donc le second document réalisé dans le cadre de l'enquête. Il s'agit avant tout d'un ouvrage de référence pour toutes les personnes qui veulent mieux comprendre l'objectif de l'enquête, son déroulement et les méthodes statistiques retenues afin d'être bien outillées pour l'analyse.

D'autres documents seront publiés afin d'exploiter l'immense richesse des informations recueillies. À cet effet, le comité des partenaires de l'EBJM propose une formule souple qui répond aux besoins des différents acteurs en place. D'une part, des rapports thématiques qui porteront sur des facteurs clés du développement des jeunes. D'autre part, des fascicules ou des articles dans des bulletins d'information permettront de traiter des thématiques plus restreintes. Parmi les thèmes abordés, on prévoit la motivation des jeunes, le lien entre le bien-être et la réussite, la santé mentale et la violence.

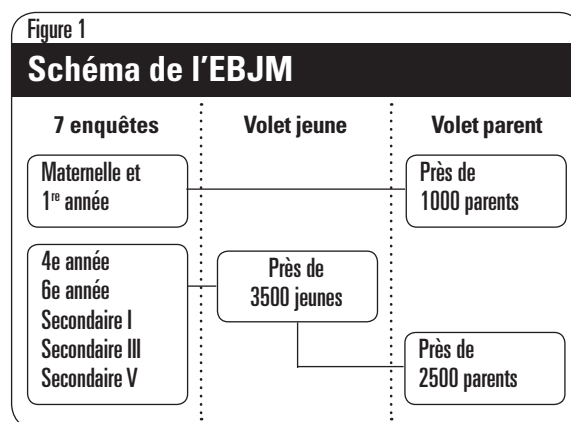
La formule de rapports et de fascicules permettra de diffuser plus rapidement les résultats de l'EBJM tout en conservant une facture commune.



# INTRODUCTION



L'Enquête sur le bien-être des jeunes Montréalais est une enquête régionale portant sur les facteurs qui aident les jeunes à devenir de jeunes adultes en santé et sur les principaux déterminants du bien-être et de la santé. Précisons, d'entrée de jeu, que l'EBJM compte en réalité 7 enquêtes distinctes et indépendantes, chacune correspondant à un niveau scolaire, soit la maternelle, la 1<sup>re</sup>, la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> du primaire, et le secondaire 1, 3 et 5. Elle comprend deux volets : un questionnaire adressé aux élèves (le volet jeune) et une interview téléphonique (ITAO) auprès du parent qui connaissait le mieux l'élève (le volet parent).



Le présent rapport méthodologique se veut à la fois un reflet du processus de l'EBJM et un ouvrage de référence indispensable pour les personnes désireuses d'exploiter les données de l'EBJM.

Cette enquête, porteuse d'une riche expérience, nous tentons de la présenter en gardant un juste équilibre afin de permettre aux personnes intéressées d'apprendre de nos bons coups et de nos difficultés. Par le fait même, nous espérons guider ceux qui prévoient mener des études auprès des jeunes d'âge scolaire en leur cédant la richesse des informations que nous ont livrées près de 4 500 jeunes et parents montréalais. Nous avons dit à ces jeunes que nous avions besoin d'eux et que nous étions prêts à les écouter... Ils ont largement répondu à nos attentes.

Pour rendre aux parents et aux jeunes un peu de la générosité et de la confiance qu'ils nous ont témoignées en acceptant de répondre à notre enquête, il fallait aller au-delà de la publication des résultats.

Afin de tirer le plus de constats possible, nous nous devons également de parler de l'histoire qui a entouré la cueillette de l'information.



---

Rarement présentée dans une publication consacrée aux résultats, nous croyons qu'il s'agit d'un pan essentiel dans un ouvrage consacré à la méthodologie afin de laisser des traces écrites de l'opération et de permettre de mieux s'inspirer des apprentissages effectués.

Nous sommes persuadés que la petite histoire entourant l'EBJM permettra aux chercheurs d'interpréter avec plus de circonspection les résultats ou, tout au moins, d'en comprendre la couleur montréalaise.

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'EBJM



## Pourquoi une enquête montréalaise?

Quoique cela puisse surprendre, en 2001, la DSP constatait avec désolation que l'on manquait de la plupart des données nécessaires pour évaluer adéquatement l'état de bien-être et de santé des jeunes Montréalais!

Des données opérationnelles et administratives étaient disponibles, mais elles n'offraient qu'une idée incomplète de la prévalence des principales problématiques identifiées tant par les intervenants des milieux scolaires que par ceux du monde des services sociaux et de la santé. Quelques enquêtes ont été réalisées à Montréal dans les dix dernières années<sup>2,3,4</sup>, mais aucune n'était représentative des enfants ou des jeunes Montréalais.

Dès lors, différentes stratégies ont été dressées dans l'espoir de pouvoir mieux outiller les principaux décideurs.

Après différents scénarios et plusieurs consultations, la DSP en est arrivée à la conclusion qu'une enquête sociale générale sur l'état de bien-être et de santé des jeunes s'imposait. C'est ainsi qu'elle a proposé à quelques acteurs impliqués de s'associer pour financer un projet d'envergure qui permettrait de pallier ce manque d'information essentielle à la prise de décision.

## Les porteurs de l'enquête

L'enquête est avant tout une initiative de la DSP. Toutefois, son financement a été consolidé en regroupant des sommes provenant : du MSSS (par l'intermédiaire du programme de subventions en santé publique), de l'ASSSM, de la Direction régionale de Montréal du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal et du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.

2 JANOSZ, M. et C. BOUTHILLIER (2001). Portrait général de l'environnement socioéducatif de dix-sept écoles secondaires de la Commission scolaire de Montréal, Université de Montréal, École de psychoéducation, 79 p.

3 BERGERON, L., F. TURGEON-KRAWCZUK, J.P. VELLA, M. ST-GEORGES et C. BERTHIAUME (1997). Dépistage des problèmes de santé mentale et des indicateurs de risque dans une population d'enfants de 4 à 6 ans fréquentant les écoles primaires d'un territoire défavorisé de l'île de Montréal, Service de recherche, Hôpital Rivière-des-Prairies et Conseil scolaire de l'île de Montréal, 166 p.

4 DUSSAULT, R. (1994). Les habitudes de vie des élèves du secondaire fréquentant une polyvalente de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Rapport global, La Commission des écoles catholiques de Montréal, Service de la formation générale, Secteur des interventions spécifiques dans l'école montréalaise, 87 p.



---

## Une équipe de partenaires ou rassemblement des forces

Afin de profiter de l'expertise de l'ensemble des partenaires financiers, un comité scientifique a été mis sur pied, incluant des représentants de chacun de ces organismes, dès les premières étapes de l'enquête.

Le mandat des membres du comité était le suivant : exprimer une opinion sur les méthodes de collecte des données; s'assurer que les thèmes retenus étaient documentés et justifiés; réviser les questionnaires; s'assurer de la comparabilité des données avec d'autres enquêtes; participer au processus d'approbation des plans d'analyse préliminaires; et donner leur avis quant au mode de publication des résultats.

## Les fondements de l'enquête

Afin d'avoir une image complète de l'état de bien-être et de santé des jeunes Montréalais, une approche systémique a été retenue. Il s'agit d'une approche globale qui vise à la fois les caractéristiques, les attitudes et les comportements du jeune, de même que ses milieux de vie (sa famille, l'école, le quartier, etc.).

Cette approche permet de mieux circonscrire ce qu'on entend par le bien-être et la santé dans la Loi de la Santé et des Services sociaux :

« La santé, c'est la capacité physique, psychique et sociale d'une personne d'agir dans son milieu et d'accomplir les rôles qu'elle entend assumer, d'une manière acceptable pour elle-même et pour les groupes dont elle fait partie.<sup>5</sup>»

## L'objectif principal : MESURER L'AMPLEUR

L'objectif principal de l'enquête défini avec les partenaires au sein du comité scientifique est le suivant :

Mesurer l'ampleur des principaux déterminants rattachés au bien-être des jeunes fréquentant une école primaire ou secondaire de la région montréalaise pour lesquels l'information n'était pas disponible en 2002, et ce, dans le but ultime de favoriser leur développement et d'assurer leur réussite scolaire.

---

5 L.R.Q., chapitre S-4.2, article 1.



---

## Mesurer pour mieux prévenir !

Au moment de planifier l'enquête, la plupart des études déjà réalisées auprès des élèves portaient sur les jeunes du secondaire.

Il faut convenir qu'il est beaucoup plus difficile d'administrer des questionnaires aux enfants de moins de 12 ans<sup>6</sup>. Cela nécessite de simplifier les questions, d'en réduire le nombre, etc.

Une telle avenue apparaissait peu satisfaisante dans une perspective de promotion du bien-être et de prévention de différents problèmes observés chez les jeunes. D'ailleurs, les études récentes montrent bien que l'amélioration du bien-être des jeunes doit s'inscrire tout au long de son développement et de son parcours scolaire. Du reste, sans pouvoir en quantifier l'importance, des manifestations d'agressivité et de violence ont été relevées par les intervenants, tant chez les plus petits du primaire que chez les jeunes du secondaire, soulevant de l'inquiétude dans plusieurs États de situation réalisés par les CLSC de la région de Montréal.

Par conséquent, le comité scientifique de l'EBJM a fait le pari qu'en se basant sur les expériences nationales concluantes, il serait possible de recueillir des informations tant auprès d'élèves du primaire que du secondaire à Montréal.

Pareillement, il semblait essentiel pour mieux planifier les besoins, les ressources et les programmes, de pouvoir obtenir des résultats distincts selon le niveau de développement de l'enfant, en prenant en considération le niveau scolaire.

Avec ces préoccupations en tête, d'une part, et le budget réuni pour l'enquête d'autre part, le comité scientifique a proposé d'échantillonner séparément les niveaux scolaires qui représentent une étape de transition pour les jeunes, soit : la maternelle et la 1<sup>re</sup> année, la 4<sup>e</sup>, la 6<sup>e</sup>, le secondaire aux niveaux 1, 3 et 5.

---

6 DE LEEUW, E. et N. BORGERS (2004). Pretesting Questionnaires for Children and Adolescents in Methods for Testing and Evaluating Survey Questionnaires, Wiley-Interscience, John Wiley and Sons Inc. Publication, p. 409-429.



---

Étant donné que, au Québec, depuis de nombreuses années, 98 %<sup>7</sup> des enfants âgés de 5 ans sont inscrits en maternelle à temps plein, il s'agit pour presque tous les enfants de cet âge de la première transition qu'ils rencontrent dans le monde scolaire. La 1<sup>re</sup> année représente une autre étape marquante, c'est le début de l'apprentissage plus structuré de la lecture, des mathématiques, etc. Au moment de l'enquête, la 4<sup>e</sup> année était la première année du second cycle au primaire et, à ce titre, était perçue comme une étape importante. La 6<sup>e</sup> année, elle aussi, a été retenue car elle constitue une année préparatoire au secondaire. Elle permet de compléter l'information pour le primaire et de recueillir de l'information sur les caractéristiques des jeunes juste avant leur entrée au secondaire. Le secondaire 1 est, sans contredit, une année de transition importante bien connue des enseignants et du personnel scolaire. Le secondaire 3 apparaît comme une année charnière et correspond chez plusieurs élèves à une année transitoire vers le secteur régulier ou professionnel. Enfin, le secondaire 5 a été retenu afin de compléter l'information pour le secondaire.

### Les considérations éthiques

En raison du jeune âge des sujets, la DSP s'est assurée que l'enquête soit menée avec beaucoup de prudence afin, en tout temps, de veiller au respect de leurs droits et de leur intégrité.

À cet effet, aucune question n'a été formulée au sujet du suicide, de la violence qu'un des parents pourrait leur infliger ainsi que de l'abus sexuel. De tels sujets auraient exigé qu'une personne-ressource soit sur place lorsque les enfants répondaient au questionnaire afin de leur garantir de l'aide et un suivi au besoin.

Par contre, le numéro de téléphone de *Jeunesse, j'écoute* figurait sur les questionnaires, et était signalé par l'intervieweur au début de la période de passation. De la sorte, si certaines questions provoquaient une réaction émotive chez le jeune, il était en mesure de s'adresser à des personnes pouvant lui venir en aide.

Enfin, selon la politique de la DSP, l'ensemble du projet et du matériel a été soumis à l'approbation du comité d'éthique de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

---

7 BAILLARGEON, G., L. BEAUCHESNE, M. DEMERS et autres (2005). Indicateurs de l'éducation – Edition 2005, sous la direction de R. MAHEU ET J.C. BOUSQUET, *Décroche tes rêves*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, secteur de l'information et des communications, 160 p.





---

## Consentement et confidentialité des données

Le consentement libre, éclairé et explicite des parents des enfants sélectionnés a été sollicité à l'aide d'un formulaire de consentement qui leur est parvenu de l'école par l'entremise de leur enfant.

L'anonymat des jeunes et de leurs parents ainsi que la confidentialité des informations recueillies ont été protégés par diverses mesures. Entre autres, aucune donnée nominale n'est disponible dans les fichiers de données utilisées lors des analyses. De plus, même si certaines institutions scolaires auraient souhaité prendre connaissance des résultats pour leur école, aucun résultat ne sera diffusé par école pour assurer la confidentialité des informations fournies par les jeunes.



# PROCESSUS DE CUEILLETTE DE L'ENQUÊTE



Figure 2

Synthèse des instruments					
Instrument	Primaire			Secondaire	
	Mat-1 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	1	3 et 5
<b>Préalable à la collecte</b>					
Lettre d'introduction et d'intention – Écoles choisies	3	3	3	3	3
Dépliant adressé aux parents et aux enseignants	3	3	3	3	3
Lettre d'introduction aux parents	3	3	3	3	3
Formulaire de consentement éclairé – copie à conserver	3	3	3	3	3
Formulaire de consentement éclairé – coupon-réponse à retourner à l'école	3	3	3	3	3
Enveloppe	3	3	3	3	3
Autocollant	3				
<b>Volet jeune</b>					
Dépliant adressé au jeune		3	3	3	3
Questionnaire autoadministré		3	3	3	3
<b>Volet parent (un seul des instruments retenu en fonction des caractéristiques du parent)</b>					
Questionnaire utilisé pour l'ITAO	3	3	3	3	3
Questionnaire abrégé	3	3	3	3	3
Questionnaire abrégé auprès des parents qui ne maîtrisent pas suffisamment le français ou l'anglais	3	3	3	3	3
<b>Antérieur à la collecte</b>					
Cartes de remerciements	3	3	3	3	3

## Les instruments d'enquête et de collecte

L'EBJM comprend quatre groupes d'instruments. Les premiers ont trait à la présentation de l'enquête aux différentes personnes impliquées et au consentement éclairé des parents. Les seconds ont été développés pour les jeunes, les troisièmes pour les parents et les derniers pour les directeurs et les enseignants.

Tous les instruments ont été conçus en français et en anglais selon la langue d'enseignement de l'école fréquentée par l'enfant.



---

## **Instruments préalables à la collecte**

### **Instrument 1 : Lettre d'introduction et d'intention aux écoles choisies**

En collaboration étroite avec la Direction régionale de Montréal du MEQ, la DSP a préparé une lettre adressée aux directeurs<sup>8</sup> des écoles choisies. Cette lettre avait plusieurs fonctions : faire connaître aux directeurs les partenaires impliqués dans l'enquête; présenter les objectifs généraux de l'enquête; annoncer l'appel d'une personne de la firme de sondage BIP pour évaluer les disponibilités de l'école; indiquer le nombre de classes choisies et le niveau (dans les grandes écoles, plus d'un niveau pouvait être échantillonné), la durée de la passation du questionnaire, la prise en charge de l'opération par les intervieweurs du BIP, l'interview téléphonique prévue auprès d'un des parents; et rassurer les directeurs quant aux mesures prises pour assurer la confidentialité des données recueillies auprès des jeunes, de leurs parents et de l'école.

Cette lettre a été rédigée en français ou en anglais selon la langue d'enseignement de l'école. Une version différente a été préparée pour les écoles du réseau public et celles du réseau privé. Enfin, les particularités entre le primaire et le secondaire ont également exigé une adaptation.

Il existe donc six modèles de lettre correspondant aux différentes situations des écoles sur le territoire de Montréal. Elles ont été expédiées au cours de la semaine de relâche scolaire.

### **Instrument 2 : Dépliant adressé aux parents et aux enseignants des enfants de la classe choisie**

Un dépliant de présentation avec le logo de l'EBJM a été produit pour répondre aux principales questions pressenties des enseignants et des parents. On y présente : la mission de la Direction de santé publique, les raisons ayant justifié l'enquête, le déroulement de l'enquête, l'assurance du respect de la confidentialité, les objectifs généraux de l'enquête, et la distinction entre l'EBJM et le projet *Agir autrement* qui était réalisé simultanément dans certaines écoles.

---

<sup>8</sup> Le genre masculin a été retenu sans discrimination dans le seul but d'alléger la lecture.



---

### **Instrument 3 : Lettre d'introduction aux parents d'enfants de la classe choisie**

Une lettre avec le logo de l'EBJM était destinée aux parents de chaque enfant de la classe choisie. On y présentait : les principaux organismes impliqués dans l'enquête; pourquoi l'enfant a été choisi, la participation attendue de l'enfant; la participation attendue du parent qui connaissait le mieux l'enfant; l'importance d'éclaircir les motifs de participation à l'enquête avec l'enfant, de s'assurer de sa volonté à participer; l'importance d'inscrire le numéro de téléphone afin d'être rejoint par la firme de sondage; l'assurance de la confidentialité des informations nominatives; le nom de la responsable de l'enquête; son numéro de téléphone afin de la contacter et l'adresse électronique du site WEB de la Direction de santé publique afin d'obtenir plus d'informations.

En l'absence de renseignements préalables sur les enfants des classes choisies et sur leur famille, il n'était pas possible d'identifier ceux dont les parents avaient de la difficulté à lire le français ou l'anglais, ni quelle aurait été la langue la plus adéquate. En tenant compte de cette limite et étant donné que la plupart des parents recevaient habituellement la correspondance de l'école en français ou en anglais, il a été décidé de produire les lettres en français et en anglais. En revanche, on offrait au parent la possibilité d'avoir recours à un interprète pour l'interview téléphonique s'il signalait avoir de la difficulté à maîtriser le français ou l'anglais (dans le coupon-réponse, instrument 5) .

### **Instrument 4 : Formulaire de consentement éclairé – copie du parent à conserver**

À la demande du comité d'éthique, une feuille recto verso avec le logo de l'EBJM était remise aux parents comme aide-mémoire du formulaire de consentement. On y indiquait : le but de l'enquête, un énoncé synthèse clair expliquant que la DSP est l'organisme redevable, la population visée, l'implication engendrée par le consentement du parent, tant pour l'enfant que pour le parent, les conséquences d'un refus et le respect du choix du parent, l'assurance de la confidentialité des données, des précisions sur la façon d'avoir accès aux résultats, l'identité de la coordonnatrice du projet, l'identité et les coordonnées de la personne à contacter pour obtenir des réponses concernant les droits des parents et des enfants, et la signature de la coordonnatrice.




---

### **Instrument 5 : Formulaire de consentement éclairé – coupon-réponse à retourner à l'école**

Afin de répondre aux exigences du comité d'éthique, une feuille distincte (portant le logo de l'EBJM) permettant de recueillir le consentement des parents était jointe à l'envoi. Ce coupon-réponse présentait : un énoncé clair indiquant que le parent avait pris connaissance des objectifs de l'EBJM, que la participation était volontaire et un rappel des engagements touchant la protection des renseignements personnels. Trois autres sections suivaient : une section permettait au parent de laisser son numéro de téléphone et le moment de la journée le plus favorable pour être rejoint; une section permettait d'inscrire les trois premiers caractères du code postal, en expliquant la raison de cette demande, une dernière section permettait au parent qui ne parlait pas suffisamment le français ou l'anglais pour répondre à une interview d'indiquer la langue dans laquelle il souhaiterait être contacté. Enfin, un espace était réservé aux signatures du parent (ou du tuteur légal) de l'enfant<sup>9</sup> et la date.

Puisqu'en maternelle et en 1<sup>re</sup> année, les enfants n'étaient pas interrogés, le formulaire a été préparé en deux versions : une pour les parents des enfants de maternelle et de 1<sup>re</sup> première année et une pour les autres niveaux.

### **Instrument 6 : Enveloppe adressée au parent qui connaît le mieux l'enfant de la classe choisie**

Une enveloppe comprenant les instruments 2, 3, 4 et 5 était remise à chaque enfant de la classe choisie afin qu'il la remette à ses parents.

Un autocollant portant une illustration identifiant l'EBJM, avec la mention : Maman! Papa! Tu veux répondre pour moi? a été apposé sur les enveloppes des enfants de la maternelle et de la 1<sup>re</sup> année.

---

<sup>9</sup> Puisque la participation à l'EBJM était volontaire, le comité d'éthique exigeait la signature du parent ET de l'enfant.



---

### **Instrument 7 : Autocollant**

Afin d'inciter les enfants de maternelle et de 1<sup>re</sup> année à parler de la visite d'un intervieweur dans leur classe à leurs parents et à préparer l'arrivée de l'enveloppe, un autocollant avec une des illustrations identifiant l'EBJM a été remis à chaque enfant quand l'enseignant<sup>10</sup> était d'accord.

### **Instruments de la collecte - Volet jeune**

Les questionnaires remplis par les jeunes sont les instruments fondamentaux de l'EBJM. Leur contenu dérive en grande partie de l'Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois (ESSEA) et de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ).

Étant donné que l'enquête a eu lieu au printemps, le comité scientifique a évalué que la plupart des élèves avaient eu le temps de maîtriser la langue d'enseignement de leur école. Les questionnaires remis étaient donc dans la langue d'enseignement de l'école (français ou anglais).

Quoique les instruments d'origine (ESSEA et ELNEJ) ont été conçus tant en français qu'en anglais, le prétest a permis de constater que les questions traduites n'étaient pas toujours facilement comprises par les jeunes montréalais (soit la version anglaise pour l'ESSEA et la version française pour l'ELNEJ). Un travail colossal a été réalisé pour revoir les questions traduites.

---

<sup>10</sup> Bien que la majorité du personnel enseignant soit de sexe féminin, le genre masculin a été retenu sans discrimination dans le seul but d'alléger la lecture.



---

### **Instrument 8 : Dépliant adressé aux jeunes de la classe choisie**

Un dépliant portant le logo de l'EBJM a été conçu pour répondre aux principales questions pressenties de la part des jeunes. On y trouve : une invitation à participer, l'importance du formulaire de consentement, le déroulement de l'enquête, une présentation des thèmes abordés, l'approbation de la direction de l'école et des enseignants, l'engagement de la DSP à l'égard de la confidentialité des réponses et le numéro de téléphone de l'organisme *Jeunesse, j'écoute*.

Un dépliant était remis à chaque jeune de la classe choisie, soit par l'enseignant ou par le représentant de la firme de sondage qui présentait l'enquête à la classe.

Un dépliant légèrement différent pour les jeunes de 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et ceux du secondaire a été conçu afin d'adapter les explications à la capacité de compréhension des jeunes.

### **Instrument 9 : Questionnaire autoadministré pour les jeunes de 4<sup>e</sup> année du primaire**

Considérant l'âge moyen des élèves de 4<sup>e</sup> année, dans certains cas, les libellés originaux des questions ont été simplifiés et le choix de réponses réduit afin de faciliter leur compréhension<sup>6</sup>. Pour alléger la présentation du questionnaire, plusieurs illustrations et mots d'encouragement ont été glissés (ex. : Ça va bien! Continue!). La mise en page a été conçue pour faciliter le choix de réponses (question en grisé, mot important souligné, intensité de grisé variant d'une ligne à l'autre, etc.).

Le questionnaire comprenait 53 questions permettant de recueillir divers renseignements, soit : quelques caractéristiques démographiques, ce qu'ils vivent à l'école, leur perception d'eux-mêmes, le soutien des personnes qui les entourent, leur famille en tant que milieu de vie, leurs activités, leurs habitudes de vie et leur santé. En moyenne, il a fallu 70 minutes pour répondre au questionnaire.





---

### **Instrument 10 : Questionnaire autoadministré pour les jeunes de 6<sup>e</sup> année du primaire**

Cet instrument ressemble au précédent, avec 8 questions supplémentaires (61). D'une part, ces ajouts ont été possibles parce que les élèves de ce niveau lisent et comprennent en général plus facilement certains concepts qu'en 4<sup>e</sup> année<sup>6</sup>. D'autre part, le comité scientifique, soucieux de l'intégrité des plus jeunes, voyait la nécessité de ne poser les questions aux enfants que dans la mesure où leur développement indiquait qu'ils étaient prêts à aborder le sujet.

Malgré les ajouts, les enfants de 6<sup>e</sup> année ont pris en moyenne autant de temps à remplir le questionnaire (75 minutes).

Les questions supplémentaires permettent d'évaluer les manifestations de comportements problématiques selon les réponses des jeunes plutôt que des parents, la détresse psychologique, l'activité physique et la consommation de certains aliments.

### **Instrument 11 : Questionnaire autoadministré pour les jeunes de secondaire 1**

Le format et la mise en page des questionnaires destinés aux jeunes du secondaire ont été repensés et se distinguent de ceux du primaire. Tout d'abord, la police des caractères des mots d'encouragement a été modifiée. Certains mots d'encouragement ont été éliminés et d'autres ont été adaptés (Tu as déjà répondu à la moitié des questions. Lâche pas! plutôt que Tu as fait plus de la moitié. Bravo! ). De plus, les illustrations les plus enfantines ont été éliminées.

Dans certains cas, le libellé des questions a été légèrement modifié pour que les expressions utilisées soient adaptées à l'âge des répondants (ex. : *Pourquoi te sens-tu insécuré?* plutôt que *Pourquoi as-tu peur?* au primaire). Dans d'autres cas, le libellé de la question est identique, mais le nombre de catégories de choix de réponses est plus élevé (au lieu de 3 choix, il était possible de nuancer davantage et d'offrir 5 catégories de réponses).

En outre, le nombre de questions est beaucoup plus élevé : presque le double. En effet, le questionnaire pour les jeunes de secondaire 1 comprend 112 questions. Vu la plus grande facilité des jeunes à lire



et à répondre à des questionnaires, la durée moyenne pour que les jeunes de ce niveau répondent au questionnaire est de 80 minutes, ce qui est comparable à la durée moyenne dans le cas des jeunes de 6<sup>e</sup> année, qui répondaient à moitié moins de questions.

Les questions supplémentaires sont de deux ordres. D'une part, vu que certains phénomènes ont plus de portée dans la vie des jeunes au fur et à mesure de leur développement, certains thèmes abordés chez les plus jeunes ont été approfondis (ex. : relations avec leurs amis, perception de leurs compétences scolaires, consommation de drogues, consommation d'alcool, expérience du tabagisme, recours à des diètes pour perdre du poids).

D'autre part, l'arrivée au secondaire s'accompagne souvent d'une expérimentation de nouvelles réalités. Ainsi, ont été ajoutées des questions touchant : les différentes matières scolaires, l'absentéisme à l'école, le travail rémunéré, la fréquence de manifestation de conduites délinquantes et les relations amoureuses.

### ***Instrument 12 : Questionnaire autoadministré pour les jeunes de secondaire 3 et 5***

Dès le début des réflexions concernant les instruments de l'EBJM, les membres du comité scientifique ont conclu que, non seulement il n'était pas convenable d'utiliser le même questionnaire pour les jeunes fréquentant le primaire et le secondaire, mais qu'il fallait également préparer des instruments distincts pour les jeunes de secondaire 1 et les plus âgés (secondaire 3 et 5).

Certaines questions, surtout celles au sujet de l'expérience des premières relations sexuelles soulevaient une controverse. Était-il justifié de poser de telles questions aux jeunes de secondaire 1 alors que des études nationales permettaient d'évaluer que cette réalité était peu prévalente au début du secondaire<sup>11</sup>?

Le questionnaire des jeunes de secondaire 3 et 5 se distingue donc de celui de secondaire 1 surtout à cet égard.

La plupart des questions retenues pour couvrir cette thématique visent uniquement, pour les élèves qui l'ont l'expérimenté, à mieux comprendre leurs comportements et quelques-unes des conséquences

11 FERNET, M., M. IMBLEAU et F. PILOTE (2002). « Sexualité et mesures préventives contre les MTS et la grossesse » dans Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 12, p. 273-291



---

qui en découlent. On y trouve en outre des questions se rapportant à la consultation de professionnels de la santé ou des services sociaux, puisqu'à cet âge ils peuvent y avoir recours sans le consentement de leurs parents (chez les plus jeunes, ces questions sont adressées aux parents).

Le questionnaire pour les jeunes de secondaire 3 et 5 comprend donc 132 questions, soit 20 de plus que pour les jeunes de secondaire 1. Malgré cet ajout, la durée moyenne de passation était légèrement plus courte : 70 minutes plutôt que 80 en secondaire 1. Une plus longue expérience des examens et une plus grande habitude à réfléchir à partir de concepts abstraits pourraient expliquer ce phénomène.

Quelques illustrations du questionnaire de secondaire 1 ont été retirées des questionnaires visant les plus âgés, mais l'ensemble de la mise en page et du format ont été conservés.

### **Instruments de la collecte - Volet parent**

Dès la conception de l'enquête, il était prévu de rejoindre la personne qui connaissait le mieux l'enfant (PCME). Il s'agit du même procédé qui avait été retenu dans l'ESSEA et l'ELNEJ.

Le choix du répondant est laissé à la discrétion des personnes responsables de l'enfant. En effet, il est primordial que la personne qui répond aux questions soit en mesure de fournir l'ensemble des informations recherchées et qu'elle puisse en garantir la véracité. Au début du projet, le comité scientifique s'est interrogé sur les méthodes permettant d'obliger à sélectionner un nombre de répondants mères et pères proportionnellement équivalent. Malheureusement, on a vite conclu qu'en forçant le choix du répondant, on pourrait aboutir à une perte d'information dans les cas où la personne ainsi identifiée ne connaîtrait pas suffisamment l'enfant. De plus, avec la croissance des familles reconstituées et de la garde partagée, cela aurait exigé des algorithmes de décisions très complexes afin de couvrir l'ensemble des modalités rencontrées.

D'ailleurs, tant dans l'ESSEA que dans l'ELNEJ, les chercheurs ont opté pour que les personnes contactées identifient elles-mêmes le parent qui connaît le mieux l'enfant. Il demeure que, dans la majorité des cas, ce sont les parents biologiques ou adoptifs qui se sont identifiés comme PCME.



---

En fait, cette façon de faire a plusieurs avantages. Tout d'abord, pour les informations telles que la scolarité ou l'occupation des parents, qui sont des déterminants majeurs du bien-être de l'enfant, il est préférable de s'adresser directement aux parents. De plus, pour des questions plus délicates, comme le revenu du ménage, cela permet de respecter à la fois le désir des parents de fournir l'information, tout en garantissant une déclaration fiable. Signalons qu'il est rare que les enfants ou les jeunes connaissent avec précision le revenu annuel du ménage. Enfin, cela permet de recueillir des informations essentielles sans alourdir le questionnaire de l'enfant (par exemple la structure familiale).

Par contre, pour les autres sujets, le questionnaire parent a été adapté au niveau scolaire de l'élève. Étant donné que, plus le niveau scolaire est avancé, plus il est facile de poser directement la question à l'enfant, le questionnaire parent peut ainsi être allégé.

En ce qui concerne le mode de collecte retenu, l'EBJM se distingue de l'ESSEA, mais s'inspire de l'ELNEJ. En effet, le comité scientifique, prenant en considération les techniques d'enquête en cours ainsi que les caractéristiques propres aux parents montréalais, a plutôt proposé de faire remplir le questionnaire aux parents par téléphone.

D'une part, ce procédé semblait idéal pour faciliter les choses aux parents vivant en milieu urbain, qui disposent de peu de temps pour s'asseoir, lire et répondre par écrit à des questions une fois les tâches quotidiennes accomplies. L'hypothèse étant qu'il serait plus rapide pour eux de répondre au téléphone, tout en ayant la possibilité d'être rejoints au moment qu'ils jugeaient opportun.

D'autre part, le comité scientifique espérait fournir aux parents analphabètes la possibilité de participer pleinement à l'enquête. Sans avoir d'estimation précise du pourcentage de parents dans cette situation, l'expérience des intervenants (enseignants, directeurs, etc.) oeuvrant dans les écoles situées dans des quartiers plus défavorisés de l'île de Montréal laissait présager que ce phénomène pourrait être plus fréquent que ne le laissent croire les statistiques. En outre, pressentant qu'à Montréal un certain nombre de parents ne pourraient pas répondre à un questionnaire rédigé dans une des deux langues officielles, les interviews téléphoniques offraient l'occasion de rejoindre ces parents par l'intermédiaire d'un interprète.



---

Par ailleurs, l'utilisation d'un questionnaire papier exige tout un suivi pour s'assurer que les parents ont répondu à toutes les questions et qu'il a bien été retourné par la poste. L'interview téléphonique permet d'éviter ces écueils.

Enfin, l'interview téléphonique permettait de satisfaire l'exigence du comité d'éthique, c'est-à-dire que le parent puisse faire un choix éclairé et décider de se retirer en tout temps. À cet effet, on rappelait au parent qu'il était libre de participer à l'enquête et que toutes ses réponses seraient traitées et conservées confidentiellement, étant donné que les entrevues téléphoniques pouvaient avoir lieu assez longtemps après la date de signature du formulaire de consentement.

**Instrument 13 : Questionnaire utilisé pour l'interview téléphonique administrée par ordinateur (ITAO) auprès du parent qui connaît le mieux l'enfant en maternelle ou en 1<sup>re</sup> année.**

En ce qui concerne les élèves de maternelle et de 1<sup>re</sup> année, toutes les études consultées par le comité scientifique montraient qu'il était possible d'interviewer les enfants par l'intermédiaire d'images ou de mots, mais que cela requérait un interviewer par enfant. Considérant qu'un tel scénario exigeait un coût dépassant largement le budget prévu, l'éventualité d'obtenir des réponses directement de ces enfants a donc été éliminée.

Néanmoins, soucieux d'obtenir une connaissance approximative de certains phénomènes, le questionnaire conçu comprenait tant des questions entourant la situation familiale que des questions permettant d'évaluer les thèmes retenus pour les enfants des autres niveaux scolaires.

Par exemple, pour les éléments relatifs au comportement de l'enfant, on demandait au parent la fréquence à laquelle il avait observé telle ou telle attitude. Pour d'autres sujets, comme les pratiques parentales, on demandait au parent à quelle fréquence, il ou elle, agissait de la sorte. Enfin, au sujet de la victimisation, à défaut d'avoir la perception de l'enfant, on a décidé de s'enquérir de celle du parent à titre indicatif. Au moins, dans les cas où l'enfant se sentait assez proche de ses parents, il était possible qu'il leur ait fait part de ses craintes ou expériences.



---

Le questionnaire comprenait 100 questions, réclamant en moyenne 42 minutes d'entrevue. Les entrevues ont été réalisées en français ou en anglais selon la langue d'entrevue souhaitée par le parent au début de l'interview.

**Instrument 14 : Questionnaire utilisé pour l'interview téléphonique administrée par ordinateur (ITAO) auprès du parent qui connaît le mieux l'enfant en 4<sup>e</sup>, en 6<sup>e</sup>, et au secondaire 1, 3 et 5.**

Comme on l'a vu, le questionnaire destiné aux parents d'un enfant plus âgé s'avérait plus succinct que le précédent car les jeunes répondaient eux-mêmes à un questionnaire autoadministré.

Comme les questionnaires autoadministrés ont été adaptés au niveau scolaire de l'élève choisi, le nombre de questions destinées aux parents a été modifié en conséquence. De ce fait, la durée moyenne de l'entrevue téléphonique a décliné en fonction du niveau : 42 minutes en 4<sup>e</sup> année, 29 en 6<sup>e</sup> année et 26 minutes pour le parent d'un jeune fréquentant le secondaire.

**Instrument 15 : Questionnaire abrégé utilisé pour l'interview téléphonique administrée par ordinateur (ITAO) auprès du parent qui connaît le mieux l'enfant en 4<sup>e</sup>, en 6<sup>e</sup>, et au secondaire 1, 3 et 5.**

Même si la firme de sondage avait confié les interviews téléphoniques à ses agents les plus expérimentés, dès les premières entrevues, ils ont constaté que, pour différentes raisons (manque de temps, questions embarrassantes...), certains parents consentaient à répondre à des questions d'ordre sociodémographiques, mais pas à celles plus personnelles (relations avec l'enfant etc.).

Espérant obtenir les informations sociodémographiques pour le plus grand nombre de jeunes possibles, un questionnaire abrégé ne comprenant que 22 questions (structure familiale, sécurité alimentaire, lieu de naissance, langue parlée, revenu, etc.) a immédiatement été élaboré à l'intention de ces parents et leur était offert en guise de compromis.



---

**Instrument 16 : Questionnaire abrégé utilisé pour les interviews téléphoniques administrées par ordinateur (ITAO) auprès du parent qui connaît le mieux l'enfant en 4<sup>e</sup>, en 6<sup>e</sup>, et au secondaire 1, 3 et 5, MAIS qui ne maîtrise pas suffisamment le français ou l'anglais pour répondre dans l'une de ces deux langues.**

Grâce à une subvention octroyée par l'ASSSM, on a entrevu l'éventualité de rejoindre un des parents du jeune dans sa langue maternelle lorsque aucun d'eux ne parlait suffisamment le français ou l'anglais pour répondre au questionnaire.

Bien qu'il aurait été souhaitable de pouvoir traduire les instruments 14 et 15 afin d'obtenir les mêmes renseignements auprès de ces parents, des études sur la santé et le bien-être de différentes communautés culturelles ont montré que, dans ces domaines, il ne suffit pas de traduire les questions pour obtenir l'information demandée<sup>12</sup> : il faut également être en mesure d'adapter les concepts.

Comme il s'agissait d'une tâche colossale nécessitant une somme qui excédait le budget disponible, il a plutôt été décidé de traduire le questionnaire abrégé, qui permet de recueillir les informations socio-démographiques des jeunes et de leur famille, auprès d'élèves en 4<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année, secondaire 1, secondaire 3 et secondaire 5.

N'ayant pas en main les caractéristiques linguistiques des parents, au moment de réaliser la traduction, l'identification des langues pour lesquelles une traduction était nécessaire s'est fondée sur les principales demandes d'interprétariat reçues par la Banque interrégionale d'interprètes du réseau scolaire de Montréal dans les années précédant l'enquête.

Onze langues ont ainsi été identifiées : l'arabe, le bengali, le cambodgien, le chinois, l'espagnol, l'ourdou, le panjabi, le russe, le tamoul, le turc et le vietnamien.

À l'instar de l'Étude auprès des communautés culturelles<sup>12</sup>, des interprètes qualifiés rejoignaient les parents concernés, assistés d'intervieweurs expérimentés pour mener les entrevues. L'interprète réalisait l'entrevue avec le questionnaire papier alors que

---

<sup>12</sup> CLARKSON M., R. TREMBLAY et N. AUDET (2002). Santé et bien-être, immigrants récents au Québec. Une adaptation réciproque? Rapport de l'Étude auprès des communautés culturelles 1998-1999, Québec, Institut de la statistique du Québec, 341 p.



---

l'intervieweur du BIP suivait simultanément sur une copie papier en français toutes les questions pour s'assurer qu'on y répondait. Une fois l'entrevue terminée, l'intervieweur retranscrivait les réponses dans le logiciel utilisé pour l'ITAO.

La durée moyenne des entrevues en langue étrangère a été de 12 minutes pour le parent et la retranscription a exigé en moyenne 10 minutes.

### **Instrument antérieur à la collecte**

**Instrument 17 : Carte de remerciements adressée aux directeurs des écoles participantes, aux professeurs, aux directeurs des écoles non participantes.**

Des cartes de remerciements portant le logo de l'EBJM, signées par le Directeur de santé publique, ont été envoyées à chaque école participante. Elles ont été rédigées dans la langue d'enseignement de l'école.

L'objectif était de remercier l'ensemble des participants et d'offrir un premier retour de la part de la DSP. Trop souvent, en effet, le personnel des écoles de Montréal, ainsi que les élèves, sont sollicités pour participer à une enquête et, selon leurs propres dires, ils ne reçoivent jamais de nouvelle du projet!

Dans notre cas, une carte a été adressée au directeur de l'école. En effet, leur amour des jeunes, leur altruisme et la conviction que l'EBJM pourrait en bout de piste améliorer le bien-être des jeunes Montréalais ont été des facteurs clés dans la réussite de l'enquête. À ce titre, plusieurs écoles en milieu défavorisé méritent le ruban d'or!

Une autre carte a été remise à chacun des enseignants, afin de souligner la portée de leur participation à l'enquête : la passion qu'ils ont pour leurs élèves y est pour beaucoup. Mentionnons quelques gestes : le fait d'avoir accepté de modifier leur programme d'enseignement pour que l'enquête soit présentée, et surtout de renoncer à une période d'enseignement pour permettre aux élèves de compléter le questionnaire. Plusieurs d'entre eux ont aussi consenti, malgré un horaire fort rempli, à gérer la remise des enveloppes destinées aux parents et le retour des formulaires de consentement. Il s'agit d'une tâche qui demande persévérance, jugement et équité, afin de ne pas culpabiliser les enfants dont les parents n'étaient pas consentants à cette démarche.





---

Par ailleurs, une carte de remerciements a été envoyée aux directeurs des écoles qui ont été sollicitées pour prendre part à l'EBJM mais qui, pour différentes raisons, n'ont pu participer. Il faut signaler que, sur l'île de Montréal, plusieurs écoles sont régulièrement sollicitées pour que leurs élèves participent à des enquêtes... de toutes sortes! Dans l'une d'elles, les élèves de la classe choisie en auraient été à leur troisième questionnaire de l'année! En raison de ce contexte particulier, la DSP jugeait nécessaire de remercier les directeurs qui ont accepté d'évaluer la possibilité de réaliser l'EBJM dans leur école.

Dans le cas des écoles qui ont accepté de participer au prétest, une carte de remerciements personnalisée a été envoyée à l'ensemble des élèves de la classe. Il s'agit d'un clin d'œil bien mérité.

### **La petite histoire du terrain**

Dans une région aussi importante que Montréal, il est impossible de réaliser une collecte de données de l'ampleur de l'EBJM simplement en contactant les écoles choisies. En effet, il est nécessaire de respecter les différents paliers décisionnels et de se conformer à leurs exigences.

C'est dans cette perspective que la DSP s'est associée à la Direction régionale du MELS. Ainsi, dès le départ, la nécessité de recourir à une enquête a été évaluée en collaboration et la DSP a obtenu l'autorisation de conduire l'enquête dans l'ensemble des écoles du réseau public par l'intermédiaire du comité des Directeurs des commissions scolaires de l'île de Montréal.

### **D'abord et avant tout : l'accord des directeurs d'écoles**

Dès que l'échantillonnage des classes et des écoles a été réalisé, une lettre rédigée en collaboration avec la Direction régionale du MELS a été adressée aux directeurs des écoles touchées. Ils y apprenaient l'identité des partenaires participant au projet, l'objectif de l'enquête, l'importance que leur école y participe, la contribution qui leur était demandée (le nombre de classes, les niveaux choisis, le temps requis), le rôle de la firme de sondage et l'engagement à l'égard de la confidentialité de la DSP envers les jeunes, les parents et l'école.

Entre autres, l'appel d'un représentant de la firme de sondage dans le but d'évaluer la faisabilité de l'enquête dans l'école ainsi que de régler quelques considérations pratiques était annoncé. Cette précaution s'est



---

avérée primordiale pour que les intervieweurs de la firme réussissent à rejoindre les directeurs.

Signalons aussi que le comité scientifique avait réclamé que, dans la mesure du possible, une seule classe soit choisie par école, afin de rendre l'opération plus conviviale pour l'école. Cette règle a été considérée au moment de l'échantillonnage, mais comme plusieurs écoles ont un grand bassin d'élèves à Montréal, les écoles de grande taille se sont vues attribuer plus d'un niveau. Les écoles secondaires ont été proportionnellement plus touchées. Le nombre de classes échantillonnées a été déterminé de façon à obtenir une bonne précision des résultats et en considérant le ratio élève/maître.

Au total, environ 300 écoles ont été échantillonnées, géographiquement réparties un peu partout sur le territoire de l'île de Montréal.

Comme tout le processus de l'enquête s'est réalisé en collaboration avec la Direction du MELS, une forte participation des écoles était prévue tant dans le secteur public que privé. Néanmoins, dès les premières étapes du projet, plusieurs directeurs n'ont pu être rejoints malgré une multitude de messages ou de contacts avec leur secrétaire. Il faut préciser que les directeurs sont des personnes très occupées et sollicitées. Afin de pallier ce problème, une seconde sélection a été effectuée dans les cas où il était possible d'attribuer une autre école avec un profil équivalent sans nuire à l'échantillon.

Une fois le directeur rejoint, le représentant du BIP lui rappelait qu'il avait reçu une lettre lui exposant le projet et insistait sur la participation limitée des professeurs et de la direction. Pour le réseau public, l'accueil à cette étape dépendait souvent des relations entre l'école et sa commission scolaire. Certains directeurs sentaient qu'on leur forçait la main et qu'on leur imposait quelque chose sans en être partie prenante.

Dans ce genre de situation, certains directeurs ont exprimé un refus catégorique dès le premier contact téléphonique. Un rappel de la coordonnatrice du projet chez BIP a alors été tenté, puis un appel de la coordonnatrice de l'enquête à la DSP, puis, dans certains cas un appel d'une personne de la commission scolaire concernée : malgré tous ces efforts, certains ont maintenu leur refus.

Dans quelques cas, il s'agissait de raisons liées à la direction de l'école, le directeur étant nouveau ou intérimaire et n'ayant pas le



---

temps de soutenir un projet externe à l'école. Dans d'autres cas, il s'agissait de tensions internes entre la direction et le corps enseignant, ou de situations particulières liées à des remplacements consécutifs du professeur titulaire pendant l'année dans la classe sélectionnée. Cependant, la raison la plus évoquée reste celle d'être trop sollicité par des chercheurs. En effet, dans un cas, les élèves de la classe désignée en auraient été à leur troisième enquête! Du reste, nombreux sont les directeurs ayant indiqué ne pas trouver d'avantages à participer à une enquête pour l'école : *On vient nous visiter, nous bousculer dans nos programmes, mais rarement on nous donne des résultats.*

Par ailleurs, il faut également souligner qu'au même moment, plusieurs écoles secondaires présentant un indice de milieu socioéconomique défavorisé élevé (IMSE)<sup>13</sup> étaient engagées dans la démarche *AGIR AUTREMENT*, qui comprenait un questionnaire autoadministré pour l'ensemble des élèves de l'école. Même si l'EBJM ne visait qu'une ou deux classes de l'école, cela pouvait paraître un surplus inutile par le directeur.

En ce qui concerne les écoles du secteur privé, plusieurs de ces raisons ont été évoquées, mais il semble que d'autres éléments aient nui à la participation des écoles initialement échantillonnées.

Premièrement, plusieurs de ces directeurs étaient moins sollicités par des projets d'enquête (en particulier ceux à la tête d'une petite école) et craignaient que ce genre d'activités demande trop de temps de la part de leur personnel.

Deuxièmement, bien que les directeurs aient reçu une lettre indiquant que le projet était réalisé en collaboration avec la direction régionale du MELS, le regroupement des écoles privées n'ayant pas collaboré au processus de l'enquête, il est possible qu'ils ne se soient pas sentis autant concernés (surtout dans les écoles de petite taille).

Troisièmement, à Montréal, certaines écoles privées se caractérisent par l'observation stricte de leur confession religieuse. Quelques-unes d'entre elles, une fois que les directeurs ou le conseil d'administration ont examiné les questionnaires autoadministrés, ont jugé que

---

<sup>13</sup> Indice développé par le MELS. BAILLARGEON, G. (2005). La carte des unités de peuplement de 2003, Les principales données socio-économiques et démographiques du recensement de 2001 selon les territoires des commissions scolaires, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, 89 p.



---

certaines questions outrepassaient les principes de vie de l'école. Par exemple, dans quelques écoles, le fait de demander directement à l'enfant sa perception des relations parentales était considéré comme inacceptable.

Enfin, quatrième aspect et non le moindre, certaines écoles du réseau privé axant leur priorité davantage sur des résultats scolaires d'excellence, ils jugeaient peu favorable d'éliminer une période de cours pour leurs élèves.

D'un autre ordre, tant pour les écoles du réseau public que privé, un élément supplémentaire s'est produit pour les élèves des classes de secondaire 5 sollicités dans le dernier mois de la collecte des données de l'enquête, soit vers le mois de mai. Pour différentes raisons, il est arrivé que le directeur ait estimé que les élèves de la classe identifiée ne soient pas suffisamment avancés dans leur programme pour réussir leurs examens finaux. La passation d'un questionnaire en classe aurait nui aux révisions de fin d'année et, dans certains cas, aux examens ministériels. Il s'agit, d'ailleurs, d'une année bien remplie. Considérant qu'il s'agit de la dernière année de secondaire, les cours sont, selon les directeurs, plus souvent sollicités pour des activités étudiantes, des concours de différentes natures laissant un nombre plus limité d'heures pour étudier les matières au programme.

Précisons que les refus n'étaient pas toujours absolus : certains directeurs étaient prêts à participer, mais lors d'une autre année scolaire ou dans un autre contexte.

Considérant l'ensemble des raisons évoquées, on aurait pu s'attendre à ce que les directeurs des écoles du réseau public soient proportionnellement plus nombreux à refuser de participer. Ce ne fut pas le cas.

Le taux de participation globale des écoles du réseau public a été de 89 % et celui des écoles du réseau privé de 71 %, pour un taux de participation total de 83 %.

Il faudrait d'ailleurs applaudir certains directeurs qui, malgré les difficultés mentionnées, ont tout de même accepté de participer à la collecte de données en soulignant combien ils voyaient l'importance d'obtenir enfin des estimations représentatives pour l'ensemble de Montréal.



---

## Le choix de la classe

Une fois le directeur consentant, sauf exception, l'intervieweur a obtenu un rendez-vous pour lui expliquer les objectifs détaillés de l'enquête et revoir les contributions attendues de la part de l'école. Pour les écoles primaires, c'est à ce moment que la classe était sélectionnée par l'intervieweur du BIP selon une méthode aléatoire convenue. Pour les écoles secondaires, dans la mesure du possible, c'était la classe d'enseignement moral et religieux qui était choisie. Dans les écoles privées, il est toutefois arrivé que le programme d'enseignement moral et religieux ne soit pas suffisamment avancé pour pouvoir éliminer une période pour remplir le questionnaire. Dans ces cas, lorsqu'il était possible de choisir un autre cours fréquenté par les mêmes étudiants, l'intervieweur en convenait avec le directeur.

Il est arrivé à l'occasion, particulièrement dans les écoles secondaires, que le directeur n'ait pas le temps de rencontrer les intervieweurs en personne, mais qu'il accepte de régler l'ensemble du processus par téléphone.

Afin de dégager les directeurs, on leur demandait de désigner au sein de leur école une personne-ressource qui se chargerait du suivi du projet avec BIP. C'est cette personne qui devait expliquer l'objectif de l'enquête aux élèves, leur remettre les enveloppes et s'assurer de recueillir les formulaires de consentement, les conserver dans un lieu sûr et les transmettre au représentant du BIP.

Dans les écoles primaires, cette personne était souvent le titulaire de la classe, seul ou accompagné du représentant du BIP lorsque cela était possible.

Du côté des écoles secondaires, comme il n'y a pas de professeur désigné comme tuteur dans toutes les écoles, le modèle proposé a dû varier selon la réalité du milieu. Il s'agissait souvent du professeur du cours choisi (dans les écoles du réseau public) alors que, dans le réseau privé, il s'agissait dans certains cas du professeur, dans d'autres d'une personne responsable de la vie étudiante ou d'une infirmière, d'un adjoint, d'une secrétaire ou du directeur lui-même.



---

## Présentation de l'EBJM aux élèves et retour des formulaires de consentement

La présentation de l'EBJM aux élèves de la classe choisie avait lieu à la date convenue par la personne-ressource. À la fin de la présentation, une enveloppe devant être remise à leurs parents était confiée à chaque élève et on l'invitait à rapporter le formulaire de consentement, dûment signé, à la personne-ressource.

Après un délai d'une semaine pour le primaire et d'un cycle<sup>14</sup>, pour le secondaire, le personnel du BIP contactait la personne-ressource ou un substitut (dans le cas des professeurs, il était préférable de rejoindre la secrétaire du directeur car il n'était pas possible de les rejoindre directement) pour s'enquérir du nombre de formulaires de consentement recueillis.

Cette étape, quoique simple en apparence, a été cruciale pour l'EBJM. D'ailleurs, lors des rencontres avec les directeurs, ils indiquaient fréquemment leur scepticisme à l'égard du retour des formulaires de consentement. Il semblerait qu'à Montréal, tant au primaire qu'au secondaire, toute demande de retour de formulaire de la part des parents, même pour des formalités importantes comme la réinscription dans l'établissement, nécessite de fréquents rappels aux élèves. Cette opération peut prendre jusqu'à un mois dans certains cas.

Plusieurs obstacles ont été signalés : la perte du document avant même d'arriver au parent, le manque de temps des parents pour remplir des formulaires, la méconnaissance de la langue écrite de la part des parents, le transfert de certains papiers à l'autre parent dans les cas de la garde partagée, l'oubli du document à la maison, la perte du formulaire au retour, l'oubli de remettre le document de la part du jeune, etc.

En milieu défavorisé, les directeurs ont expliqué même qu'il était inutile de remettre aux élèves des documents à faire signer certains jours de la semaine. En effet, au primaire, dans certaines écoles, les enfants n'apportent pas leur sac d'école le vendredi à la maison. Remettre une enveloppe qui ne pouvait être mise dans un lieu sûr risquait dans plusieurs cas qu'elle soit perdue.

---

<sup>14</sup> Au moment de l'enquête, les écoles secondaires produisaient leurs horaires selon un cycle variant de 6 à 9 jours.



---

Règle générale, toutes les idées pour favoriser le retour du formulaire de consentement ont été retenues. Selon l'école, la stratégie était adaptée.

Le dévouement de certains directeurs a été à cet égard remarquable. Certains d'entre eux, désirant rassurer les parents des élèves choisis, ont inclus dans chacune des enveloppes une lettre avec l'en-tête de l'école indiquant qu'ils approuvaient l'enquête. D'autres ont même téléphoné personnellement aux parents.

Malheureusement, il est rapidement apparu, pour les élèves de maternelle et de 1<sup>re</sup> année, que le retour des formulaires de consentement posait plus d'obstacles qu'aux autres niveaux. D'une part, les enfants étant plus jeunes, ils égarèrent plus souvent l'enveloppe. D'autre part, les parents étaient moins habitués aux rouages de l'école à l'égard des documents à signer et à remettre. Il est également concevable que, n'ayant pas à répondre eux-mêmes à l'enquête, les enfants se soient sentis moins impliqués et aient oublié d'apporter l'enveloppe à leurs parents. Afin de soutenir les directions d'école, une relance postale a été proposée dans le cas où très peu de formulaires de consentement avaient été retournés à l'école.

De même, pour les autres enfants du primaire, plusieurs professeurs ont débordé d'ingéniosité pour les inciter à rapporter le formulaire de consentement : remise de collants, petits mots d'encouragement, etc.

Au secondaire, la situation était différente. Dans bon nombre d'écoles, la firme de sondage a eu des problèmes de communication avec les personnes-ressources qui étaient parfois aussi difficiles à rejoindre que le directeur. Dans d'autres cas, même si le directeur était favorable à l'enquête, la personne déléguée ne l'était pas toujours. Il est même arrivé que la personne-ressource laisse les enveloppes sur un bureau en disant aux élèves qu'ils étaient libres, ou pas, d'en prendre. Étant donné son rôle pivot, tant pour remettre les enveloppes que pour récupérer les formulaires de consentement, ces situations ont eu des conséquences importantes sur la participation des élèves de ces écoles.

Une fois le délai prévu terminé, le personnel du BIP allait chercher les formulaires de consentement et fixait la date définitive de la passation du questionnaire dans la classe choisie.



---

Malgré tous ces efforts, il est arrivé que, dans une école primaire et six écoles secondaires, les délais nécessaires afin de recueillir un nombre suffisant de consentement soient trop longs pour poursuivre les démarches jusqu'à la passation.

Un malentendu a également mené à l'élimination d'une école qui avait réussi à recueillir les formulaires de consentement, mais pour laquelle la firme de sondage n'avait pas contacté la bonne personne-ressource pour les récupérer à temps.

### **Le consentement des parents**

En plus des raisons liées à la gestion des formulaires de consentement, le nombre de formulaires de consentements positifs a grandement été influencé par la réaction des parents et des jeunes face à l'enquête.

Tout d'abord, dans les milieux plus défavorisés, quelques personnes-ressources ont averti le personnel du BIP que des parents les avaient contactées parce qu'ils avaient peur que l'étude entraîne une intrusion dans leur vie privée. Les mots *enquête* et *bien-être* inclus dans le nom de l'étude leur faisaient craindre qu'il s'agisse d'une enquête réalisée par un enquêteur au sujet de leur allocation d'assistance-emploi (communément appelé *bien-être social*), ou encore qu'on évalue la façon dont ils élevaient leurs enfants dans le but de les culpabiliser.

Dans un autre ordre d'idée, il semblerait que, pour plusieurs parents, à court de temps, il n'ait pas été facile dans le brouhaha de la vie quotidienne de prendre le temps de parcourir l'ensemble des documents envoyés.

Aussi, le nombre sans cesse croissant d'enquêtes, de sondages pour lesquels ils sont régulièrement sollicités, quelquefois presque harcelés, fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile d'identifier le bien-fondé d'une requête ou d'en évaluer sa plus-value... Plusieurs parents se sont peut-être dit : Pas encore un sondage!

D'autres personnes-ressources ont signalé une plus grande méfiance de la part de parents arrivés au Canada depuis moins de 5 ans envers toute demande provenant de l'école ou d'un organisme officiel. Ces parents, ayant été souvent victimes de trahisons ou d'accusations dans leur propre pays, sont peu enclins à autoriser, sans preuves irréfutables, que leur enfant soit interrogé, même s'il s'agit d'un questionnaire écrit.





---

À cela s'ajoutent les difficultés de compréhension pour les parents qui ne maîtrisent pas la lecture de la langue d'enseignement de leur enfant.

Un dernier obstacle se présentait pour les jeunes du secondaire : l'intérêt accordé par le jeune lui-même à répondre à l'EBJM. Plus critiques et plus exigeants que les plus jeunes, les adolescents doivent comprendre les buts de ce qu'ils entreprennent pour être motivés. Même si les objectifs étaient présentés de façon alléchante (Ton opinion est importante...), plusieurs jeunes ont pu ne pas percevoir qu'ils en retireraient un gain et que, dans cette perspective, ils n'avaient pas envie de présenter le formulaire à leurs parents.

En secondaire 5, il est également envisageable que des jeunes ayant un âge près de la majorité aient perçu le fait de faire signer leurs parents comme un affront et qu'ils n'aient pas consenti à se livrer à l'exercice.

### **La passation des questionnaires dans les écoles**

Une fois les formulaires de consentement recueillis, une date de passation était fixée avec la personne-ressource de l'école à la convenance des élèves visés. Dans tous les cas, la firme de sondage a cherché à satisfaire les exigences de l'école, sachant qu'il s'agissait d'un élément clé de la réussite de la passation.

Afin de respecter les exigences du comité d'éthique, au moment de la passation, les intervieweurs rappelaient aux jeunes que seuls les élèves ayant obtenu le consentement de leurs parents devaient rester dans la classe. De plus, ceux dont les parents avaient signé le formulaire de consentement pouvaient décider de ne pas participer, à la dernière minute, tel qu'il leur avait été mentionné dans les documents de l'EBJM. Dans l'éventualité où peu d'élèves de la classe choisie avaient obtenu un formulaire de consentement, une solution a été négociée avec la direction de l'école. Dans la plupart des cas, un autre local était utilisé pour ne pas nuire au reste de la classe.

Règle générale, tant les élèves qui ne devaient pas remplir le questionnaire que ceux qui y répondaient restaient dans la classe et pouvaient faire leurs devoirs ou encore lire. Peu de jeunes se sont désistés sur place. Par contre, il est arrivé à quelques occasions que certains soient absents le jour de la passation à cause d'un malaise ou d'un rendez-vous chez un spécialiste de la santé.



---

La durée moyenne de passation du questionnaire était d'un peu plus d'une heure. Pour les jeunes du primaire, cette heure était facile à incorporer dans l'horaire quotidien des élèves. Au secondaire, cela correspondait habituellement à une période de cours.

Après avoir terminé la passation, les questionnaires étaient rapportés chez BIP et saisis dans un logiciel de traitement. Pour les jeunes dont les parents avaient laissé leur numéro de téléphone, le volet parent était alors enclenché.

### **Interview auprès des parents**

N'ayant aucune façon de valider le numéro de téléphone inscrit sur le formulaire de consentement, l'opération de l'ITAO était très liée à la qualité de l'information s'y trouvant. Or, pour un certain nombre de jeunes, les intervieweurs se sont confrontés dès le premier appel à des numéros de téléphone qui n'étaient plus en service, ou à des numéros de téléphone commerciaux. Pour certains autres, malgré une moyenne de six relances, les intervieweurs ont fait face à divers obstacles : des répondeurs téléphoniques et pas de retour d'appel; des numéros de téléphone pour lesquels il n'y avait pas de réponse; une absence prolongée du parent qui connaissait le mieux l'enfant. Ne pouvant remédier à ces obstacles, aucune information provenant des parents de ces jeunes n'a pu être recueillie.

De plus, certains parents se sont désistés au moment de répondre à l'entrevue téléphonique même s'il s'agissait d'intervieweurs expérimentés, patients et prêts à les rappeler au moment le plus propice. Les raisons les plus souvent évoquées étaient les suivantes : le fait qu'ils aient signé le formulaire en croyant que seul le jeune devait répondre à un questionnaire et le manque de temps.

En effet, afin de répondre à une des exigences du comité d'éthique, avant de commencer l'entrevue, l'intervieweur lisait une introduction dans laquelle il rappelait au parent qu'il était libre de ne pas répondre et que la durée prévue du questionnaire était estimée à 30 minutes.

Chose certaine, les parents d'aujourd'hui n'arrivent pas toujours à incorporer d'autres requêtes à leur horaire pour diverses raisons : ils travaillent plus souvent qu'autrement à temps plein, ils doivent consacrer de plus en plus de temps à leurs déplacements entre la



---

maison et le travail, ils tentent d'être présents pour les devoirs de leurs enfants, ils accompagnent leurs enfants à diverses activités, sans oublier les responsabilités de toutes sortes (faire le ménage, faire l'épicerie, s'occuper d'un père ou d'une mère moins autonome, s'impliquer à l'école...).

Devant cette réalité, une version abrégée du questionnaire comprenant exclusivement les renseignements sociodémographiques du jeune, de sa famille et de ses parents, d'une durée moyenne de 10 minutes, a été préparée. De la sorte, lorsque le parent prétextait de ne pas avoir de temps pour répondre à un questionnaire aussi long, l'intervieweur lui proposait de compléter une version plus courte.

Quant aux parents qui refusaient de répondre à l'ITAO parce qu'ils n'avaient pas compris qu'ils devraient eux aussi fournir des renseignements, le formulaire abrégé leur était offert. Précisons qu'il s'est agi d'une situation plus courante pour les jeunes du secondaire que du primaire. Il est possible que les parents aient cru que leur opinion soit de moins en moins nécessaire au fur et à mesure que leur enfant grandit.

Par ailleurs, certains parents ont indiqué qu'ils ne parlaient pas suffisamment le français ou l'anglais pour parler au téléphone. Afin de rejoindre le plus de parents possible, un interprète assisté d'un intervieweur du BIP les contactait dans la langue inscrite sur le formulaire de consentement.

À cause des limites que comporte la traduction de concepts liés à la perception du bien-être et de la santé<sup>12</sup>, la version abrégée ne comprenant que les renseignements sociodémographiques a été utilisée avec ces parents. La durée moyenne de l'interview était de 12 minutes. Au total, près de 125 parents ont ainsi pu être rejoints, qui auraient été exclus sans cette stratégie.

Malgré tous les efforts déployés pour obtenir des renseignements de la part des parents, force est de constater qu'à Montréal, de nombreux parents n'aiment pas répondre à des questionnaires.

### **Le prétest : son utilité**

Même si un processus équivalent avait déjà été éprouvé dans l'ensemble du Québec lors de la réalisation de l'ESSEA, le fait de réaliser l'enquête dans un milieu urbain où on observe plus de pauvreté et une plus



---

forte proportion d'immigrants récents justifiait d'effectuer un prétest afin d'évaluer l'ensemble du processus et de l'adapter, au besoin, à la réalité montréalaise. Compte tenu que les questionnaires ont été élaborés à partir de différents outils, il était aussi plus prudent de les prétester.

Malheureusement, à cause du temps requis pour préparer l'ensemble des instruments nécessaires à la bonne marche de l'enquête et à leur soumission au comité d'éthique, le prétest a dû être reporté au début de février 2003.

Considérant qu'à cette période de l'année le temps nécessaire pour trouver des écoles prêtes à collaborer à ce genre d'exercice était considérable, le comité scientifique a estimé préférable de limiter le prétest aux écoles défavorisées. Cette méthode permettait de diminuer le temps accordé au processus de sensibilisation des directeurs et des enseignants, de réduire le temps requis pour récupérer les formulaires de consentement, tout en permettant d'évaluer la compréhension des questions auprès des jeunes qui risquaient d'avoir le plus de mal à remplir le questionnaire.

Grâce à la grande collaboration de la Direction régionale du MELS, il a été possible d'identifier deux écoles primaires (une de langue d'enseignement française et l'autre de langue anglaise) et deux écoles secondaires (idem), prêtes à collaborer malgré le court délai d'avis et la rapidité avec laquelle l'opération devait être réalisée. En effet, en incluant le contact initial avec le directeur, l'opération devait se faire en deux à trois semaines afin d'être terminée avant la semaine de relâche, prévue au début du mois de mars 2003.

À ce titre, le dévouement formidable des directeurs et des enseignants qui ont accepté de collaborer à l'opération, même s'il s'agissait d'un événement hors du programme scolaire prévu, a joué un rôle primordial.

Lors des rencontres avec les directeurs, les personnes-ressources ou les enseignants, la coordonnatrice de l'EJBM a été en mesure de constater à quel point ces personnes, chacune à sa façon, tentaient de valoriser leurs élèves et de les outiller pour réussir. Le prétest a d'ailleurs porté de nombreux fruits.



---

Il a mis en évidence à quel point l'ensemble de la procédure entourant la prise de contact avec le directeur était cruciale : leur temps est précieux et les représentants de la firme de sondage devaient être claires, concises et aller droit au but.

Le temps requis pour recueillir les formulaires de consentement a été adapté. Tel que les directeurs l'avaient prédit, il s'est avéré deux fois plus long que ce qui avait été prévu au départ.

Au secondaire, le temps alloué s'est d'ailleurs révélé irréaliste dans les deux écoles sélectionnées. Entre le moment où les classes étaient choisies, les titulaires rejoints, les enveloppes remises, et surtout récupérées, il s'était écoulé dans les deux cas plus de deux semaines. Le prétest a dû être prolongé au-delà de la période de relâche scolaire afin de pouvoir effectuer la passation. Si cela peut paraître étonnant au premier abord, il faut rappeler qu'au secondaire certains cours, comme celui de morale ou de religion, ne sont inscrits à la grille horaire que deux fois au cours d'un cycle de 9 jours, en comparaison avec le primaire où les enfants voient leur professeur tous les jours.

À la grande surprise de la coordonnatrice de l'enquête, même si presque la totalité des questions des questionnaires autoadministrés provenaient d'instruments validés, les intervieweurs ont constaté que le libellé de plusieurs d'entre elles n'était pas clairement compris par les élèves en milieu défavorisé. Des modifications ont été apportées pour chaque libellé ayant posé problème.

Autre étonnement, la version en langue anglaise de l'ensemble des instruments a posé problème. Beaucoup de libellés ont suscité des interrogations de la part des jeunes. Par exemple, parmi les phrases se trouvaient des mots dont les jeunes ne comprenaient pas la signification. Une vérification très détaillée a alors été entreprise avec l'aide d'une traductrice de la DSP pour tenter de simplifier les libellés tout en conservant leur sens initial.

Le prétest et le fait d'avoir assisté à plusieurs passations ont permis de constater la nécessité de trouver une façon de rendre les sauts de section plus clairs. Lors du prétest, certains élèves, qui n'ont pas compris qu'ils ne devaient pas répondre à certaines questions (ex. : à la question *As-tu déjà pris de la drogue?*, les jeunes qui répondaient



---

NON ne devaient pas répondre aux cinq questions suivantes), ont été étonnés d'avoir à répondre à des questions qui ne les concernaient pas. Il s'agissait d'un dispositif vraiment préoccupant pour la section touchant les expériences sexuelles, si l'on ne voulait pas indisposer les jeunes dont ce n'était pas le cas.

L'enjeu de faire une mise en page attirante, avec des mots d'encouragement, a également fait surface lors du prétest. Pour plusieurs élèves, la mise en page initiale était rébarbative et la monotonie des demandes les incitait à se décourager facilement (surtout dans les longues séries de questions).

Pour la 4<sup>e</sup> année, une attention particulière a été accordée à la façon d'administrer le questionnaire afin d'évaluer la meilleure façon de procéder : qu'un intervieweur lise l'ensemble du questionnaire ou qu'on augmente le ratio intervieweur/élève. Il est vite apparu que la dernière solution était celle qui aidait le plus l'élève et favorisait la passation du questionnaire. Cela permettait aux jeunes qui éprouvaient de la facilité à répondre au questionnaire de ne pas être interrompus régulièrement, tandis que ceux qui avaient besoin de plus d'éclaircissement pouvaient obtenir une aide discrète personnalisée.

Certaines réalités ont également émergé : un enfant qui voulait aller aux toilettes, un enfant qui ne peut pas participer mais qui dérange toute la classe, un professeur qui ne consent pas à quitter la classe car il veut s'assurer que ses élèves seront sages, un orthopédagogue qui vient vérifier que tout se passe bien, etc. Chacune de ces situations a permis à l'équipe d'intervieweurs du BIP d'évaluer la situation et de trouver une solution appropriée et respectueuse pour les jeunes et le personnel de l'école.

Le prétest des instruments du volet parent a lui aussi servi à améliorer les outils initiaux et à améliorer la programmation de la version électronique des questionnaires lors de sauts de section. Tout d'abord, le mot d'introduction à l'intention des parents a dû être retravaillé afin de répondre à leurs interrogations dès le départ. Puis, très rapidement, les intervieweurs ont été en mesure de cerner des libellés qui causaient problèmes. Les questions touchant le mode de chauffage et celles visant à s'informer sur l'utilisation de moustiquaires à la maison (protection contre les moustiques infectés par le VNO) sont celles qui ont suscité les plus vives réactions de la part des parents.

En ce qui concerne le mode de chauffage, plusieurs parents locataires n'arrivaient pas à répondre aux choix de réponses proposés; les choix ont été simplifiés afin de recueillir l'information nécessaire dans la mesure de leurs connaissances.



---

Si la confusion générée pour le mode de chauffage a été aisément contournée, les questions relatives à l'utilisation des moustiquaires au cours de l'été a été, de tout le questionnaire, le bloc de questions provoquant le plus d'émoi : plusieurs parents se sentaient jugés et avaient l'impression d'être de mauvais parents, alors que la question tentait surtout d'évaluer les risques de contamination provenant de piqûres de moustiques infectés par le VNO. Des clarifications ont été apportées à ce bloc et le libellé a été légèrement transformé afin d'éviter de mettre mal à l'aise le parent répondant. On a également décidé de placer ces questions à la fin du questionnaire afin d'éviter de perdre des renseignements précieux. En effet, à moins que les intervieweurs du prétest soient très expérimentés, certains parents auraient tout simplement refusé de poursuivre l'entrevue.

### **L'arrière-scène du terrain**

En plus des éléments essentiels déjà soulevés, plusieurs autres méritent d'être mentionnés.

Tout d'abord, lorsque l'on désire réaliser une enquête comprenant plusieurs niveaux scolaires dans l'ensemble de la région sociosanitaire de Montréal, on s'attaque forcément à un très vaste territoire à parcourir pour les intervieweurs. Bien que la firme de sondage se trouve au centre-ville et que cela représente un atout, il a parfois fallu plus d'une heure pour se rendre dans l'une des écoles participantes (noter qu'en principe ce trajet devait se faire au moins deux fois - rencontre du directeur, passation).

À cet égard, le logiciel de gestion des écoles mis en place par la firme de sondage a été un outil de planification essentiel. On y enregistrerait le nom du directeur, le nom de la personne-ressource, les dates de remise des enveloppes, les dates des appels au sujet des formulaires de consentement, le nombre d'élèves prévus, les dates de passation prévues, le nom des intervieweurs désignés et tout commentaire pertinent. Cet outil permettait un suivi très serré et une gestion efficace des besoins des quelque 270 écoles participantes.

Soulignons que le volet jeune a fait appel à 15 intervieweurs expérimentés, à deux assistants superviseurs et à une coordonnatrice terrain de la part de la firme de sondage.



Par ailleurs, l'enquête a exigé beaucoup de coordination entre la firme de sondage et la DSP. Aussitôt qu'un directeur était hésitant ou refusait de participer, la coordonnatrice de la DSP en était avisée. Elle appelait alors le directeur afin d'éclaircir les raisons du refus. Plusieurs écoles ont ainsi pu être récupérées, quand la principale raison invoquée était que le directeur avait mal évalué l'étendue de la participation demandée dans la lettre de présentation : certains pensaient que l'enquête faisait appel à l'ensemble des élèves de l'école et d'autres croyaient que tous les enseignants auraient à administrer le questionnaire. À partir du moment où on leur précisait qu'il ne s'agissait que d'une, ou deux ou trois classes dans de rares cas, et que l'opération était gérée par BIP, leur réticence tombait.

Il ne faudrait pas croire qu'une fois que le directeur acceptait de participer à l'enquête tout était résolu. Ce fut souvent le cas, mais vu le nombre élevé d'écoles sollicitées dans l'EBJM, plusieurs problèmes de communication entre le directeur et l'enseignant de la classe choisie se sont manifestés. À quelques occasions, il est arrivé que le directeur prenne rendez-vous pour la passation alors que l'enseignant avait prévu une sortie ou un examen. Dans d'autres circonstances, le directeur n'a pas eu le temps de préciser les objectifs de l'enquête à l'enseignant et ce dernier, n'en voyant pas l'utilité, a laissé les enveloppes sur son bureau, invitant les élèves intéressés à se servir sans préciser davantage de quoi il s'agissait.

Heureusement, il y a eu plus de bonnes expériences que de difficiles.

D'ailleurs, les intervieweurs de la firme de sondage ont rapporté à quel point ils se sont sentis accueillis dans nombre d'écoles. De plus, que dire des jeunes qui ne voulaient pas quitter la salle de classe sans avoir terminé le questionnaire. Enfin, parmi les belles expériences vécues, invoquons ce jeune qui a remis un dessin avec son questionnaire accompagné des mots : *MERCI de m'avoir écouté.*

### **L'arrière-scène de l'ITAO**

Comme il a déjà été indiqué, tous les parents qui avaient inscrit leur numéro de téléphone ont été rejoints par les intervieweurs du BIP afin d'obtenir des informations supplémentaires au questionnaire autoadministré que remplissait leur enfant.





---

Une gestion détaillée des rendez-vous téléphoniques a été organisée par la firme de sondage. On pouvait ainsi suivre la situation pour chaque parent : nombre d'appels pour rejoindre le parent, disponibilité du parent, etc.

Seuls des intervieweurs expérimentés ont été affectés au volet parent de l'EBJM : ils devaient être patients et fermes, réussir à demeurer neutres et à garder l'attention du répondant jusqu'à la fin de l'entrevue. Les rendez-vous téléphoniques étaient offerts soit le jour, le soir ou les week-ends. En moyenne, il a fallu sept tentatives pour réussir à faire l'entrevue avec le parent qui connaissait le mieux l'enfant. Cette moyenne comprend les fois où la ligne était occupée, sans réponse, les messages laissés, etc.

Bien qu'un certain nombre de parents aient refusé de répondre, les intervieweurs ont été unanimes à l'égard de ceux qui ont accepté de répondre : ils étaient ravis de répondre à des questions au sujet de leur enfant. En maternelle et en 1<sup>re</sup> année, cela était encore plus éloquent : souvent il s'agissait de la première fois que les parents pouvaient s'exprimer sur ce qu'eux ou leurs enfants vivaient.

Quant aux entrevues réalisées avec l'intermédiaire d'un interprète, il s'agit d'une expérience intéressante, mais quelquefois difficile à inscrire dans l'horaire des parents : les intervieweurs se devaient de proposer aux parents une plage horaire qui pouvait convenir aux parents comme aux interprètes. Comme le coût des interprètes est élevé et que leur disponibilité est restreinte, on essayait de regrouper dans un même bloc horaire (même soirée, même avant-midi, etc.) les entrevues téléphoniques dans une langue donnée.

La procédure de cueillette de données était simple et s'est bien déroulée dans la plupart des cas. Reste que, de façon générale, les interprètes sont peu familiers avec les exigences d'une interview téléphonique où il faut rester neutre et ferme. Certains d'entre eux ont eu du mal à se limiter aux questions et même dans quelques cas à l'entrevue. À cet égard, la présence de l'intervieweur de la firme de sondage se présentait comme un complément essentiel pour faire respecter la marche à suivre.



# ASPECTS STATISTIQUES



---

## La méthodologie retenue

### La population visée

La population visée par l'EBJM est l'ensemble des jeunes fréquentant une école primaire ou secondaire régulière de la région de Montréal.

Afin de réduire les coûts d'échantillonnage et de passation, l'échantillon a été construit en fonction des niveaux scolaires plutôt qu'en fonction de l'âge des enfants. Cette dernière approche aurait exigé que l'on obtienne une liste des élèves selon l'âge pour servir de base de sondage. De plus, cela aura nécessité qu'un local soit inoccupé dans l'école retenue et que les jeunes quittent leur cours alors que les autres élèves de leur classe poursuivaient l'enseignement.

Un échantillon établi en fonction des niveaux scolaires a l'avantage de simplifier la base de sondage, d'éviter les impasses dans les écoles n'ayant plus de locaux inoccupés (ce qui est fréquent à Montréal) et de mieux correspondre aux nombreux programmes développés en promotion de la santé et de la prévention de plusieurs thématiques dans les écoles (ex. : programme de promotion des conduites pacifiques et égalitaires à l'école primaire).

Le budget obtenu permettait de faire des échantillons indépendants pour les niveaux suivants : maternelle, 1<sup>re</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, secondaire 1, secondaire 3 et secondaire 5. Il s'agit des principaux niveaux de transition identifiés par le comité scientifique de l'enquête.

Certaines contraintes liées à la collecte ont entraîné l'exclusion d'une faible partie de la population visée pour former la population échantillonnée. Ont été exclus : les jeunes inscrits dans une classe ayant moins de 12 élèves et les jeunes inscrits dans des écoles spécialisées qui bénéficient d'une entente MSSS-MEQ<sup>15</sup>.

La population échantillonnée représente donc 98 % des élèves fréquentant la maternelle, la 1<sup>re</sup>, la 4<sup>e</sup>, et la 6<sup>e</sup> année et 97 % des élèves de classes régulières du secondaire 1, 3 et 5. Il s'agit d'un ordre de grandeur équivalent à l'ESSEA.

---

<sup>15</sup> Il s'agit d'institutions dont l'enseignement est dispensé par suite d'une entente intervenue avec le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) (ex. : élèves auditifs de l'hôpital Sainte-Justine, Centre de réadaptation, etc.).



Bien que cela représente une grande partie des jeunes en âge de fréquenter l'école primaire, il n'en est pas de même au secondaire. En effet, au secondaire, les élèves peuvent se diriger vers deux parcours distincts : la formation générale ou la formation professionnelle. Idéalement, tant les élèves du parcours général que du parcours professionnel auraient dû être inclus dans la population échantillonnée. Toutefois, les informations administratives publiées par le MELS indiquaient que les élèves de la formation professionnelle présentent en général des caractéristiques très distinctes de ceux fréquentant la formation générale : ils sont en moyenne plus âgés et ont un profil plus vulnérable. Une enquête consacrée à ces élèves aurait été nécessaire pour mesurer adéquatement leur état de bien-être et de santé. Néanmoins, cela aurait dépassé largement le budget accordé à l'EBJM et aurait exigé que l'équipe de travail prévue pour l'enquête compte deux fois plus de personnes. C'est donc à contrecœur que le comité scientifique de l'EBJM a décidé que seules les classes de la formation générale seraient retenues dans la population visée.

Il ne faut toutefois pas confondre la formation professionnelle et le cheminement particulier de formation suivi par les élèves qui ont des besoins particuliers (déficience visuelle, déficience auditive, troubles de comportement, etc.). Une grande partie des élèves en difficulté d'adaptation scolaire et d'apprentissage fréquentent la formation générale et sont inclus dans la population visée.

Parallèlement, les jeunes qui ne fréquentaient plus l'école ne font pas partie de la population visée. Cette regrettable décision repose sur deux principaux éléments. D'une part, il n'existait pas de liste administrative comportant les numéros de téléphone qui aurait permis de rejoindre ces jeunes. D'autre part, l'expérience d'enquête auprès des jeunes hors-écoles<sup>16</sup> indique qu'il serait préférable de faire une enquête qui leur soit propre, vu que plusieurs thématiques abordées auprès des jeunes fréquentant l'école ne les concernent plus et qu'ils vivent des réalités qui ne sont pas suffisamment développées dans une enquête destinée surtout au milieu scolaire. Pour des raisons similaires, les élèves fréquentant une institution d'enseignement spécialisée dans la formation aux adultes sont également exclus de la population visée.

<sup>16</sup> Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois (ESSEA).



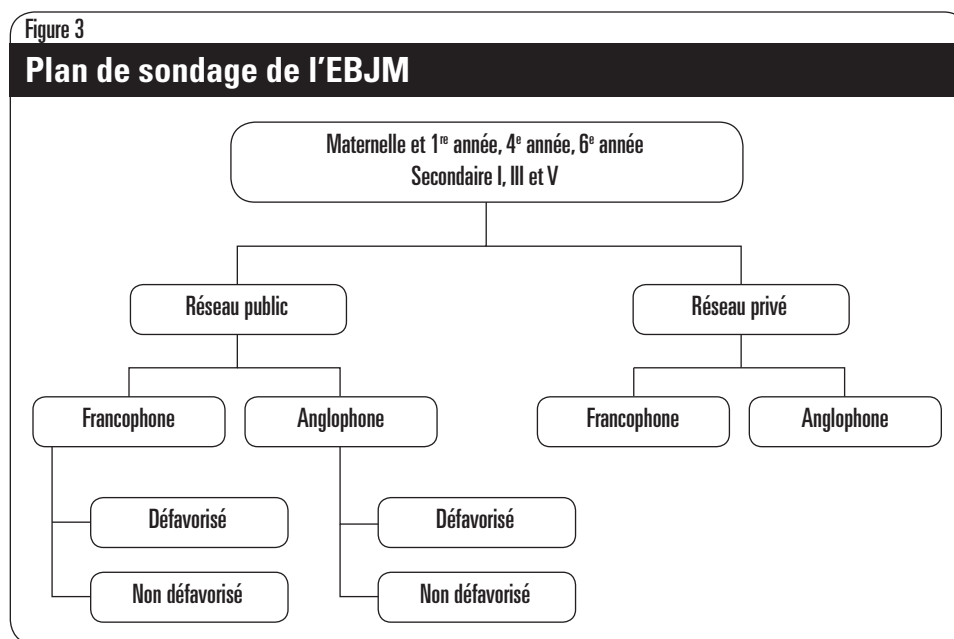
## La base de sondage

À cause des délais très serrés entourant le processus de l'EBJM et considérant que les effectifs au 30 septembre 2002 n'auraient été prêts qu'au printemps 2003, ce sont les effectifs scolaires au 30 septembre 2001 qui ont été adoptés pour la sélection des écoles et des classes. Il s'agit d'un fichier fourni par le MELS dans lequel sont indiqués les effectifs scolaires, tant pour le réseau privé que public, selon le niveau scolaire pour l'année scolaire 2001-2002.

Ce fichier comprenait : le numéro attribué à l'institution, le nom et l'adresse de l'école, l'identification du réseau d'enseignement (public ou privé), l'identification de la langue d'enseignement et le nombre d'élèves selon le niveau scolaire.

## Le plan de sondage et la stratification

Le plan de sondage de l'enquête est stratifié à trois degrés tout comme l'ESSEA.



Le premier niveau de stratification considéré est le réseau d'enseignement, qui était divisé en deux sections : le réseau privé et le réseau public.

Le second niveau correspond à la langue d'enseignement de l'école (français ou anglais).



---

En dernier lieu, comme la région de Montréal se distingue du reste du Québec par une proportion élevée de jeunes vivant sous le seuil de faible revenu, le comité scientifique a jugé essentiel de garantir une juste représentation des écoles défavorisées dans l'échantillon de l'EBJM.

Le niveau de défavorisation établi à partir de l'indice de défavorisation des écoles (défavorisé et non défavorisé) forme ainsi le troisième niveau de stratification. Il s'agit d'un indice développé par le CGTSIM pour l'ensemble des écoles de la région et utilisé depuis plus de 20 ans pour redistribuer équitablement des sommes consacrées au rattrapage en matière d'éducation dans les milieux défavorisés.

### **La taille de l'échantillon**

La taille de l'échantillon initial a été établie de façon à obtenir une bonne précision des résultats (coefficient de variation inférieur à 15 %), pour toute prévalence d'au moins 7 % par niveau et de 10 % lorsque l'on distingue selon le sexe et le niveau.

Une consultation auprès de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) a permis d'évaluer le taux de réponse prévu et l'effet de plan à partir de l'expérience acquise à Montréal lors de la réalisation de l'ESSEA. L'effet de plan probable a été anticipé pour chaque niveau (de 1,51 pour la maternelle à 1,87 pour le secondaire 5) et le taux de réponse prévu a été estimé à 70 %.

Compte tenu de ces paramètres et du ratio maître/élèves, une estimation du nombre d'élèves et de classes requises a été effectuée.

C'est à partir de cette évaluation et en prenant en considération le plan de sondage que l'échantillon a été alloué. Le tout a été exécuté en SPSS par l'intermédiaire d'une méthode d'échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille des écoles.

Avant de commencer le travail de terrain, le comité scientifique avait estimé que le taux de participation des écoles serait vraisemblablement de plus de 90 %, étant donné que la Direction régionale de Montréal du MELS participait à l'ensemble du processus. Comme il est précisé dans la section portant sur la collecte des données, ce ne fut pas le cas. Très tôt est apparue la nécessité d'effectuer une nouvelle sélection afin de protéger la taille de l'échantillon prévu de l'enquête.



---

Étant donné le nombre important d'écoles localisées dans la région de Montréal, une telle opération était concevable tout en sauvegardant le plan d'échantillonnage.

## Application de la méthodologie

### Le prétest

Une enquête pilote a été réalisée en février 2003 auprès de deux écoles primaires (une de langue d'enseignement française, une de langue anglaise) et de deux écoles secondaires (idem). Dans chaque école participante, une classe par niveau concerné était retenue, soit quatre au primaire (maternelle, 1<sup>re</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) et trois au secondaire (secondaire 1, 3 et 5).

Étant donné les délais serrés pour réaliser l'ensemble du processus de l'EBJM, pour être en mesure de faire la collecte au printemps 2003, le prétest a été réalisé uniquement auprès d'élèves fréquentant une école défavorisée<sup>17</sup>. Il s'agissait des élèves les plus susceptibles d'éprouver des difficultés à comprendre les énoncés dans les questionnaires auto-administrés.

Ce prétest a été l'occasion de : 1) mettre à l'épreuve toute la démarche entourant la participation de l'école; 2) évaluer les difficultés entourant la cueillette des formulaires de consentement; 3) connaître la réalité entourant la passation et de trouver des solutions pouvant être généralisées; 4) vérifier la qualité des questionnaires auto-administrés; 5) mettre à l'épreuve le processus lié à l'ITAO ainsi que le logiciel de saisie d'information; 6) identifier les irritants du questionnaire de l'ITAO.

Des détails de l'opération sont exposés plus tôt à la section *Le prétest : son utilité*.

### Les taux de réponse

Compte tenu que chaque niveau scolaire dans l'EBJM a été échantillonné d'une façon indépendante, il est inapproprié de fournir un taux de réponse global pour l'enquête. On trouve donc au tableau 1 les

---

<sup>17</sup> Établi en fonction de l'indice de défavorisation des écoles développé par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.



principaux résultats des opérations de collecte auprès de la 4<sup>e</sup>, de la 6<sup>e</sup>, du secondaire 1, du secondaire 3 et du secondaire 5 et au tableau 2 ceux pour les jeunes de maternelle et de 1<sup>re</sup> année.

Tableau 1

**Répartition des résultats de la collecte et taux de réponse des élèves, EBJM 2003**

Niveau scolaire	Élèves présents dans la classe sélectionnée	Consentements positifs retournés	Jeunes absents	Jeunes exclus	Total de jeunes répondants retenus	Taux de réponse des élèves %
4e	1333	837	24	1	812	60,92
6e	1479	878	45	2	824	55,71
Sec. 1	1261	757	40	5	712	56,46
Sec. 3	1265	617	34	1	582	46,01
Sec. 5	1092	563	56	1	497	45,51

**Taux de réponse pour les jeunes fréquentant la 4<sup>e</sup>, la 6<sup>e</sup>, le secondaire 1, le secondaire 3 et le secondaire 5**

On peut constater à la lecture du tableau 1 que, pour l'ensemble des niveaux, l'opération visant à obtenir des formulaires de consentement favorables a été celle qui a affecté le plus fortement la collecte. La situation est plus critique d'ailleurs en secondaire 3 et 5, où près de la moitié des jeunes n'a pas rapporté son formulaire de consentement autorisé.

En général, une fois le consentement accordé, la plupart des élèves complétaient l'opération de la passation. Reste qu'environ 5 % de ces élèves n'ont pas pu participer à la passation à cause d'une absence. Dans une classe de 27 à 30 élèves, cela représente environ un élève. Il pouvait s'agir d'un malaise, d'un rendez-vous chez un spécialiste de la santé ou d'une autre raison similaire. Par contre, les élèves de secondaire 5 semblent s'être absentés proportionnellement davantage : cela représente un peu plus de 3 élèves dans une classe de 30.

En revanche, quelques élèves ont complété le questionnaire, mais ont dû être exclus de l'échantillon parce que leurs réponses n'étaient pas crédibles.





---

Compte tenu de ces constatations, les taux de réponse atteints varient d'un niveau à l'autre de façon décroissante de 61 % pour la 4<sup>e</sup> année à 46 % pour le secondaire 5. Il s'agit de taux de réponse plus faibles que ceux anticipés. En plus des explications rattachées au processus, diverses raisons peuvent être avancées pour expliquer cette situation.

### ***Baisse des taux de réponse***

En outre, dans la période durant laquelle la collecte s'est réalisée, plusieurs organismes spécialisés en cueillette de données ont connu des baisses de taux de réponse<sup>18 19</sup>. Il s'agit d'un phénomène observé tant dans les milieux ruraux qu'urbains. Sans pouvoir le mesurer avec exactitude, il semble qu'il y ait une tendance généralisée à une plus faible participation de la population depuis les années 2000.

D'ailleurs, le recours de plus en plus marqué à des firmes de télémarketing dans une panoplie de domaines multiplie les sollicitations exercées sur la population. Il devient de plus en plus ardu, comme citoyen, d'être en mesure d'évaluer le bien-fondé et les impacts des différentes requêtes. À Montréal, les parents d'élèves sont par surcroît interpellés par tellement de projets de la part de l'école que leur enfant fréquente qu'on peut aisément comprendre qu'ils deviennent exaspérés et qu'ils refusent de donner leur approbation à une autre étude.

### ***Impact de la méthode retenue pour rejoindre les parents***

L'analyse des opérations de la collecte montre que c'est moins la nature de l'enquête que la méthode de cueillette de formulaires de consentement retenue qui a nuit à la collaboration des écoles et des parents.

Étant donné qu'entre le moment où le financement a été rassemblé et celui où l'échantillonnage devait être complété, l'intervalle n'était que de 3 mois, il n'était pas vraisemblable d'obtenir une réponse de la Commission d'accès à l'information afin d'avoir accès à une liste nominative des élèves, de leurs parents ainsi que leurs numéros de téléphone. Néanmoins, une telle liste aurait sans aucun doute facilité l'obtention des consentements des parents.

---

18 CLÉMENT, M.-È., C. CHAMBERLAND, L. CÔTÉ, C. DUBEAU et B. BEAUVAIS (2005).

La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004, Québec, Institut de la statistique du Québec, annexe 1.

19 DE LEEUW, E. et W. DE HEER (2002). Trends in Household Survey Nonresponse: A Longitudinal and International Comparison, in GROVES, R.M, Don A. DILLMAN, J.L. ELTINGE and R.J.A. LITTLE Survey Nonresponse, Wiley Series in Survey Methodology, Wiley-Interscience Publication, John Wiley & Sons Inc., pp. 41-54.



---

Si la firme avait eu l'autorisation de rejoindre directement les parents, toutes les procédures entourant la manipulation d'enveloppes et la lecture de documents auraient pu être allégées. La gestion des formulaires de consentement aurait pu se faire exclusivement sous la responsabilité de la firme, ce qui aurait pu réduire la perte de documents. Le contact téléphonique direct par un intervieweur aurait également permis que les parents soient rejoints par des personnes expérimentées, intéressées par le projet et disponibles à répondre à toute question éventuelle.

### ***Impact de la mobilité urbaine des familles***

Quoique cela aurait probablement amélioré le processus, tout n'aurait pas été sans anicroches. En effet, lors d'une opération de relance effectuée dans quelques écoles à l'intention des parents des élèves de maternelle et de 1<sup>re</sup> année, le directeur a fait parvenir à chaque parent en cause une lettre dont l'adresse de retour était celle de la DSP. Or, plusieurs enveloppes sont revenues avec une mention précisant que l'adresse était erronée. Force est de constater que les changements d'adresse ne sont pas toujours signalés aux écoles lorsque le déménagement a lieu en cours d'année scolaire. Cela peut s'expliquer par un simple oubli ou, dans quelques cas, par une omission volontaire lorsque les parents déménagent à l'extérieur du périmètre géographique de l'école et qu'ils craignent que l'enfant ait à changer d'école. Il s'agit de circonstances probablement plus fréquentes et plausibles à Montréal que dans le reste du Québec.

### ***Urgence des résultats pour la prise de décision***

Reste qu'il est difficile d'atteindre des taux de réponse équivalant à ceux qu'obtiennent des organismes officiels de statistique comme l'Institut de la Statistique du Québec ou de Statistique Canada, lorsque les bailleurs de fonds ont besoin des résultats dans un délai très serré afin de prendre des décisions administratives.

Bien entendu, les organismes qui ont financé l'EBJM désiraient des données de qualité, mais ils se devaient de les obtenir rapidement afin d'être en mesure de répondre efficacement à leurs mandats. Rappelons également que le personnel prévu pour coordonner l'EBJM n'était que de deux personnes alors que les organismes officiels jouissent en général d'équipes beaucoup plus considérables.



---

### **Taux de réponse des parents des jeunes de 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, secondaire 1, secondaire 3 et secondaire 5**

Quant au volet parent, les taux de réponse ont été de 77 % en 4<sup>e</sup>, de 76 % en 6<sup>e</sup> et de 71 % au secondaire. Il peut être surprenant d'obtenir des refus quand les parents contactés avaient librement indiqué leur numéro de téléphone. Pourtant, environ 5 % des parents ont fourni une mauvaise information et de 6 à 8 % étaient absents lors des nombreux appels effectués par la firme de sondage. Enfin, selon le niveau, de 8 à 16 % des parents ont changé d'avis entre le moment où ils ont signé le formulaire et celui où un intervieweur du BIP les rejoignait. En guise d'explications, plusieurs parents du primaire évoquaient avoir signé dans le but de faire plaisir à leur enfant. Par ailleurs, ceux du secondaire ont parfois signé sans réaliser qu'ils auraient eux aussi à compléter un questionnaire (même si cela était clairement indiqué dans les documents envoyés).

Ce dernier phénomène amène à conclure que la somme d'information exigée par le comité d'éthique de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont sur le formulaire de consentement était trop grande pour une enquête qui n'impliquait aucune intervention médicale. Un formulaire utilisé dans le cadre d'une enquête sociale mériterait d'être allégé, tout en conservant le souci de bien informer les personnes sollicitées.

Enfin, il est possible également que la complexité de concilier les obligations de travail et celles de la famille explique que plusieurs parents n'aient pas réussi à se libérer, même une dizaine de minutes, pour répondre à un questionnaire qui, de prime abord, ne pouvait rien leur apporter à court terme pour soulager leur situation.

### **Taux de réponse pour les jeunes fréquentant la maternelle et la 1<sup>re</sup> année**

Puisque les jeunes qui fréquentaient la maternelle et la 1<sup>re</sup> année n'ont pas été directement interrogés, la collecte se résume à l'ITAO pour ces deux niveaux scolaires. Le tableau 2 donne les résultats pour la collecte auprès du parent qui connaissait le mieux l'enfant choisi.

On y constate que, tout au long de la collecte, l'étape la plus ardue a été l'obtention de formulaire de consentement positif. En effet, plus de la moitié des parents dont les enfants étaient admissibles à l'enquête n'ont pas donné de réponse positive.



Tableau 2

**Taux de réponse des parents pour les élèves fréquentant une classe maternelle ou 1<sup>re</sup> année - EBJM 2003**

Maternelle et première	Nombre
Élèves présents dans la classe sélectionnée	2665
Consentements positifs retournés	1216
Faux numéros de téléphone	37
Parents non rejoints	114
Parents ayant refusé	40
Parents ayant abandonné	4
Parents ayant une incapacité physique ou mentale empêchant l'entrevue	3
Parent parlant une langue non traduite	16
Parent ayant déclaré un niveau non retenu pour l'enquête *	11
Parents ayant été retenus – DSP	991
<b>Taux de réponse</b>	<b>37,19 %</b>

\* : Enfants inscrits dans une classe englobant deux niveaux, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année.

De plus, parmi ceux ayant initialement accepté de participer, seulement 8 parents sur 10 ont été en mesure de compléter le questionnaire. Les trois principaux obstacles rencontrés par la firme de sondage à cet égard ont été les suivants : les faux numéros de téléphone inscrits sur les formulaires de consentement, le non-retour d'appel du parent ainsi que le refus de participer une fois rejoint par l'intervieweur du BIP. Lorsque l'on prend en considération l'ensemble des opérations, le taux de réponse est de 37 %.

À première vue, les échantillons ne semblent toutefois pas présenter de biais majeur.

### La pondération

Dans le but de généraliser les résultats de l'EBJM à l'ensemble des jeunes Montréalais fréquentant une école régulière, chaque élève ayant répondu doit se voir attribuer un poids afin d'évaluer le nombre de personnes qu'il représente dans la population visée.



---

La pondération a été réalisée en deux étapes. En premier, un ajustement a été effectué pour tenir compte de la non-réponse. La méthode utilisée comprend les taux de participation par strate pour chaque niveau scolaire.

En deuxième étape, les données ont subi une post-stratification afin d'augmenter la précision des estimations obtenues. La pondération a été modifiée pour être conforme à la distribution par âge et sexe de la population visée grâce à un fichier provenant du MELS.

De la sorte, trois séries de poids ont été développées : un pour les élèves, un pour les parents qui ont répondu au questionnaire complet et un pour les parents qui ont répondu au questionnaire abrégé.

### **Évaluation de l'enquête**

Toutes les estimations provenant d'enquêtes sont entachées d'erreurs. D'une part, il y a les erreurs occasionnées lorsque l'on ne peut interviewer chaque personne de la population visée, mais que l'on doit plutôt interroger une fraction de la population (l'échantillon). D'autre part, il y a les autres formes d'erreurs liées au processus de l'enquête.

### **Les erreurs dues à l'échantillonnage**

Les méthodes statistiques offrent plusieurs moyens d'évaluer la qualité des estimations obtenues lorsque l'on procède par échantillonnage.

Essentiel, le coefficient de variation (CV) est une mesure normalisée. Il exprime la variabilité d'un estimateur de manière indépendante aux unités utilisées : plus grand est le coefficient de variation, moins l'estimation obtenue est digne de confiance.

Pour obtenir le CV, il suffit de diviser l'erreur-type d'un estimateur (par exemple d'une moyenne ou d'une proportion) par la valeur de ce même estimateur. Le tableau suivant résume l'interprétation à donner aux différentes valeurs du coefficient de variation.



## Qualité des estimations

Guide d'interprétation	
Valeur du CV	Précision
≤ 5 %	Très bonne
5 % - 14 %	Bonne
15 % - 24 %	Passable
≥ 25 %	Faible

Un CV de moins de 15 % indique donc que l'estimation est de bonne qualité. Lorsque la valeur se situe entre 15 et 24 %, il s'agit d'une information moins fiable qu'on doit utiliser avec prudence. Quant aux estimations ayant un CV de 25 % ou plus, il est généralement conseillé de les utiliser uniquement à titre indicatif.

Lorsque le CV est jugé acceptable, et que l'on désire comparer des résultats, d'un niveau à l'autre par exemple, il faut compléter l'appréciation de la précision à l'aide de l'intervalle de confiance (IC). Cette mesure nous indique l'étendue des valeurs possibles que pourrait prendre la variable dans la population visée. Autrement dit, si l'enquête était multipliée de nombreuses fois, 19 fois sur 20 (ou 95 % des fois), l'intervalle inclurait la valeur réelle de l'estimation.

Ce qui se traduit mathématiquement par :

Marge d'erreur = 1,96 X erreur type

IC = estimation ± marge d'erreur

Il est essentiel d'évaluer la précision des résultats afin d'éviter d'aboutir à des conclusions erronées. D'ailleurs, on doit redoubler de prudence lorsque la prévalence du phénomène étudié est faible.

### Les erreurs non dues à l'échantillonnage

Le processus de la collecte de données peut en lui-même générer d'autres types d'erreurs.

La non-réponse constitue l'erreur la plus habituelle et celle qui a le plus d'impact sur la valeur des résultats d'une enquête. On parle de



---

non-réponse totale si la personne refuse de participer, c'est-à-dire de répondre à l'ensemble du questionnaire, et de non-réponse partielle lorsque la personne a accepté de répondre au questionnaire, mais pas à l'ensemble des questions.

Dans le cas de l'EBJM, la plupart des questions, tant pour le volet jeune que parent, affichent des taux de non-réponse partielle très faibles, sauf pour les dernières questions auprès des jeunes de secondaire 1 et 3; à cause de la durée limitée d'une période de cours, quelques élèves n'ont pas réussi à terminer le questionnaire. Une analyse des variables telles que le sexe, le secteur d'enseignement et d'autres variables clés montre toutefois que ce phénomène est assez bien réparti chez les jeunes pour ne pas provoquer d'erreurs importantes. Lors de l'analyse des informations pour ces deux niveaux, il faudra cependant faire une analyse de la non-réponse partielle plus approfondie.

C'est donc dans le cas de la non-réponse totale qu'on entrevoit le plus grand risque d'erreur lorsque l'on veut inférer les résultats à l'ensemble de la population visée par l'EBJM. En maternelle et en 1<sup>re</sup> année, le taux de réponse est de 37 % alors que de la 4<sup>e</sup> année au secondaire 5, il varie de 61 % à 46 %.

On peut constater à la section réservée aux taux de non-réponse qu'il s'agit surtout de jeunes pour lesquels la firme de sondage n'a pas reçu de formulaires de consentement positif.

L'ennui, dans l'obtention d'un taux de réponse faible, réside surtout dans le fait que les non-répondants, ceux qui n'ont pas pu participer ou qui n'ont pas voulu le faire, aient des caractéristiques très différentes de ceux qui ont participé par rapport à des déterminants majeurs de l'objet de recherche.

Dans le cas de l'EBJM, cela impliquerait que les enfants pour lesquels nous n'avons pas eu de formulaire de consentement, ou encore leur milieu de vie, seraient différents de ceux qui ont participé à plusieurs égards, ce qui créerait un biais. Or, la distribution des informations recueillies dans l'EBJM de même que les motifs de refus invoqués paraissent aléatoires.

Bien entendu, toutes les enquêtes comportent ce genre d'erreur, mais c'est son ampleur qui incite les chercheurs à entreprendre une étude plus approfondie à partir d'informations équivalentes provenant des non-répondants et des répondants.



---

Malheureusement, le plan de sondage et le processus d'identification des classes choisies avec l'EBJM, ne permettaient pas d'avoir de telles informations sur les non-répondants.

Pour pallier la situation, une analyse comparative a été conduite à partir de deux informations tirées du recensement de 2001 afin d'évaluer la répartition des résultats obtenus dans l'EBJM pour des informations équivalentes : 1) la distribution des revenus des familles avec enfants de moins de 18 ans de l'ensemble de la région; 2) la répartition du niveau de scolarité des parents.

Une autre analyse a été effectuée à partir de données compilées par le MELS issues de la déclaration du sexe et du lieu de naissance des élèves lors de leur inscription à l'école, tant pour le réseau privé que public.

Parmi les variables prises en considération, seul le niveau de scolarité des parents semble présenter une distribution différente de celle observée dans la population visée. Bien qu'il s'agisse d'une information recueillie uniquement auprès des enfants dont les parents ont répondu, le fait que le même phénomène soit observé pour la maternelle/1<sup>re</sup> année, où seuls les parents devaient répondre, et les autres niveaux, nous croyons qu'il s'agit d'un déséquilibre généralisable à l'enquête.

En effet, il semble qu'il y ait proportionnellement moins de parents ayant un niveau de scolarité terminé correspondant à des études réalisées dans le cadre d'une école de métiers, un collège commercial ou spécialisé ou des études collégiales que ce que l'on note dans les données du recensement de 2001 pour la région. Bien que statistiquement inexact, il est indispensable d'en mesurer l'impact en ce qui concerne le sujet premier de l'enquête afin de se prononcer, soit le bien-être et la santé. Fort heureusement, les études dans ce domaine ne font pas ressortir de lien entre ce niveau particulier de scolarité des parents et le bien-être des enfants. Ce qui incite à convenir que la sous-représentation de ces enfants n'engendre pas un biais majeur pour l'objet à l'étude. En contrepartie, on observe dans l'EBJM une représentation assez juste de la proportion d'enfants dont les parents sont sous-scolarisés; ce qui tend à renforcer le diagnostic établi.

D'ailleurs, à l'exception de la scolarité des parents, les analyses réalisées permettent d'avancer que, à plusieurs égards, les jeunes qui ont été rejoints dans l'EBJM présentent des caractéristiques très semblables de celles de la population visée.





---

## **STATA et les corrections apportées avec la pondération**

Si l'échantillonnage par grappes a l'avantage de réduire les coûts de déplacement des enquêteurs, il a cependant le défaut d'être moins efficace, en termes statistiques, qu'un échantillonnage aléatoire simple. En sélectionnant les sujets par classes complètes, nous nous retrouvons inévitablement avec des élèves qui partagent un certain nombre de caractéristiques. De ce fait, la variabilité des observations en est réduite.

L'étendue de cette réduction est évaluée au moyen de l'effet de plan. Ce paramètre est établi en fonction de la taille des grappes et des corrélations entre les réponses des sujets et permet de corriger l'échantillon. Ainsi, on peut dire qu'un échantillon de 1000 sujets avec un effet de plan égal à 2 est aussi efficace qu'un échantillon aléatoire simple d'une taille de 500.

Malheureusement, les logiciels statistiques les plus courants (SPSS et SAS), s'ils permettent d'inclure une variable de pondération, ne peuvent tenir compte de l'effet de plan; ils produisent donc des résultats erronés pour toutes les procédures inférentielles, comme les tests statistiques, les intervalles de confiance ou la modélisation statistique. Pour combler cette lacune, il est nécessaire de faire appel à des logiciels tels que SUDAAN, WESVAR ou STATA.

La qualité des résultats provenant de la DSP a été garantie en ayant recours au logiciel STATA. Ce logiciel permet de tenir compte de l'effet de plan ainsi que des pondérations développées pour les jeunes et les parents. Une correction d'échantillonnage pour population finie est également appliquée aux méthodes de calcul afin de prendre en considération que les unités primaires d'échantillonnage (c'est-à-dire les classes) sont en nombre limité.

### **Portée et limites des données**

Nonobstant des taux de réponse beaucoup plus faibles que ceux souhaités, il faut retenir qu'à titre d'estimation de l'ampleur des principaux déterminants affectant la santé et le bien-être des jeunes Montréalais, l'EBJM permet d'obtenir des mesures d'excellentes qualités. La plupart des estimations produites sont valides et fiables. Pour plusieurs problématiques, il s'agit des premières données montréalaises mettant en lumière leur existence dès les tous premiers moments de l'entrée à l'école.



Bien entendu, comme toute mesure estimée à partir d'un échantillon, elles présentent certaines limites qui ont fait l'objet d'ajustements visant à réduire des biais potentiels.

Reste que les réponses obtenues auprès du parent qui connaissait le plus l'enfant sous-estiment la situation des jeunes qui s'identifient à une origine ethnique en rapport avec un pays d'immigration récente et, dans une moindre mesure, celle des jeunes fréquentant une école défavorisée, car leurs parents ont plus souvent refusé de répondre à l'interview que les parents des autres enfants. Il faut donc être prudent dans l'interprétation des analyses impliquant une association avec une de ces deux variables car ce phénomène pourrait avoir un impact.

Nous devons également présumer que le parent répondant est celui qui connaît le mieux l'enfant, mais le manque de disponibilité peut avoir dicté un autre choix.

Comme plusieurs recherches de ce genre, l'EJBM comporte des limites inhérentes aux enquêtes par questionnaires. Ainsi, malgré le souci de rendre le libellé des questions clair et la somme de travail effectuée pour en faciliter la compréhension, il est possible qu'au moment de répondre au questionnaire certains jeunes aient été influencés par un attrait de désirabilité sociale vis-à-vis certaines thématiques abordées.

Chez les plus jeunes, en 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, il faut aussi invoquer, qu'à cet âge, certains événements peuvent nuire au discernement des jeunes et les mener à se fier davantage à leur imagination qu'à ce qu'ils ont vraiment expérimenté<sup>6</sup> ou encore à embellir la situation. Les jeunes de cet âge peuvent également avoir eu plus de mal à trancher lorsque les choix de réponses étaient relatifs, tels que « vrai » « plutôt vrai » « plutôt faux » ou « faux »<sup>20,21</sup>. Enfin, nonobstant l'effort qui a été déployé pour simplifier les catégories de réponses, certains enfants, particulièrement ceux dont la langue maternelle n'est pas celle de leur lieu d'enseignement ou ceux qui ont des difficultés d'apprentissage, peuvent avoir eu de la difficulté à saisir la nuance des choix de réponse offerts, entraînant des inexactitudes dans leurs réponses.

20 DE LEEUW, E. D. et M. E. OTTER, (1995), The reliability of children's responses to questionnaire items: Question effect in children's questionnaire data, in J. HOX, B. VAN DER MEULEN, J. JANSSENS, J. TER LAAK, and L. TAVECCHIO (eds), *Advances in Family Research*. Amsterdam: Thesis Publishers, p. 251-258.

21 HOLADAY, B. et A. TURNER-HENSON, (1989), Response effects in surveys with school-age children, *Nursing Research (Methodology Corner)*, 38, p. 248-250.



---

Dans un autre ordre d'idées, étant donné que le plan de sondage de l'EBJM est basé sur les niveaux scolaires, il n'est pas possible de faire l'arrimage avec d'autres enquêtes dont l'échantillonnage est fondé sur l'âge des jeunes (par exemple l'ESSEA). Bien que l'on serait porté à croire qu'il y a une adéquation entre l'âge et le niveau, les données du MELS montrent qu'il n'en est rien en réalité. On retrouve souvent des enfants du même âge à des niveaux scolaires adjacents. Par conséquent, même si on isole les informations des enfants d'un âge donné dans l'EBJM, ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des enfants de cet âge sur le territoire de Montréal.

Par ailleurs, puisque les élèves de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années ne sont pas couverts par l'EBJM, il n'est pas possible de regrouper les niveaux scolaires de maternelle/1<sup>re</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> afin de dépeindre les élèves du primaire. Bien que l'opération apparaisse alléchante pour augmenter la taille des échantillons, un tel agrégat ne serait pas représentatif de l'ensemble des élèves du primaire. Le même phénomène est à relever au secondaire ou pour l'ensemble des niveaux couverts.

En dernier lieu, soulignons que les échantillons n'ont pas été initialement conçus pour permettre des comparaisons sous-régionales. Une telle éventualité aurait exigé que les coûts soient multipliés autant de fois qu'il y aurait eu de sous-régions à considérer : il s'agit d'une somme inaccessible au moment de la mise en chantier de l'EBJM.



# EN GUISE DE CONCLUSION



L'Enquête sur le bien-être des jeunes Montréalais réalisée au printemps 2003 est, tant dans sa forme que dans ses résultats, une source d'information inusitée pour les acteurs de la santé et des services sociaux et de l'éducation oeuvrant dans la région de Montréal.

Il faut dire que le partenariat mis sur pied dès sa conception est en soit un des bons coups pour la prise de décision envers les jeunes. Ainsi, en mettant en commun les forces et l'expertise des principaux acteurs de la région, les thématiques retenues couvrent un vaste éventail des réalités que les jeunes vivent et qui ont un impact sur leur bien-être et leur santé tout au long de leur développement. En faisant de la sorte, on s'assurait que tous y trouveraient les estimations nécessaires pour orienter les interventions, tout en permettant d'avoir une mesure commune reconnue de tous.

La cueillette d'information distincte pour plusieurs niveaux scolaires du primaire et du secondaire a également permis de mieux piloter les interventions en fonction du meilleur moment où agir pour assurer le développement physique, psychologique et social des jeunes Montréalais.

Mentionnons enfin que la somme de travail investie pour améliorer les différents instruments à l'origine de l'EBJM en fonction de la réalité propre à Montréal incite à suggérer aux chercheurs désireux de poursuivre la recherche sur le bien-être des jeunes de s'inspirer des différents instruments développés dans le cadre de l'EBJM.

Malgré les taux de réponse plus faibles que ceux souhaités, il s'agit d'un premier pas pour estimer, à l'échelle de Montréal, les problèmes de bien-être prioritaires des jeunes. Toutefois, assez rapidement, il faudra penser à reprendre l'exercice afin d'en suivre l'évolution temporelle et estimer l'impact des interventions qui auront été privilégiées par l'ensemble des partenaires concernés de la communauté montréalaise.



QUANTITÉ	TITRE DE LA PUBLICATION	PRIX UNITAIRE (tous frais inclus)	TOTAL
	<b>Enquête sur le bien-être des jeunes Montréalais. Rapport thématique N° 1 - Description et méthodologie</b>	<b>10 \$</b>	
	NUMÉRO D'ISBN OU D'ISSN <b>978-2-89494-548-3 (n° 1) (version imprimée)</b>		

Nom \_\_\_\_\_

Organisme \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

No Rue App.

Ville Code postal

Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopieur \_\_\_\_\_

**Les commandes sont payables à l'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre de la  
Direction de santé publique de Montréal.**

**Retourner à l'adresse suivante :**

Centre de documentation  
Direction de santé publique de Montréal  
1301, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2L 1M3

**Pour information : (514) 528-2400, poste 3646.**

**LA PRÉVENTION  
EN ACTIONS**

*Garder notre  
monde en santé*

1301, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2L 1M3  
Téléphone : (514) 528-2400  
www.santepub-mtl.qc.ca

Agence de la santé  
et des services sociaux  
de Montréal

Québec



Santé publique